

Trêve d'excès de zèle

La procédure des avis de recherche revue et corrigée par le Ministère public



S.M le Roi Mohammed VI ordonne le lancement de l'opération "Ramadan 1442"



Choukrane Amam appelle le gouvernement à prendre en considération les conditions de vie des couches vulnérables



Mohamed Benabdelkader : Près de la moitié des notaires sont des femmes
Cérémonie de remise des certificats de réussite aux lauréats des promotions 2018 et 2019



WAC-MCO en prologue de la 12^{ème} manche de la Botola Pro D1
Une belle affiche en perspective



S.M le Roi Mohammed VI ordonne le lancement de l'opération "Ramadan 1442"

S.M le Roi Mohammed VI a donné ses Hautes instructions pour le lancement de la 22^{ème} édition de l'opération de distribution alimentaire "Ramadan 1442", qui profitera à trois millions de personnes (600.000 foyers au niveau national dont 459.504 issus des zones rurales), a annoncé mardi la Fondation Mohammed V pour la solidarité.

"En application des Hautes instructions Royales, la Fondation Mohammed V pour la solidarité s'est mobilisée pour la mise en œuvre et le lancement du soutien alimentaire en faveur des populations vulnérables et démunies", a indiqué la Fondation dans un communiqué.

Initiée depuis 1999, cette opération solidaire de grande envergure s'est inscrite dans la continuité malgré le contexte d'urgence sanitaire, souligne le communiqué.

En ces temps de pandémie, la solidarité nationale et l'entraide sont essentielles pour soulager les familles modestes fragilisées par les incidences socioéconomiques de la crise sanitaire, a ajouté la même source.

L'opération, organisée avec le concours financier du ministère de l'Intérieur (Direction générale des collectivités locales) et du ministère des Habous et des Affaires islamiques, repose sur un soutien alimentaire composé de sept produits alimentaires (10 kilogrammes de farine, 5 litres d'huile végétale, 4 kg de sucre, 1 kg de lentilles, 1 kg de vermicelle, 850 grammes de concentré de tomate et 250 grammes de thé) et contribuera à alléger le poids des besoins alimentaires liés au mois sacré du Ramadan, a fait savoir la Fondation.

Cette 22^{ème} édition est en effet



marquée par un dispositif de mise en œuvre qui obéit aux dispositions de sécurité édictées par les autorités locales.

Différentes mesures de prévention du risque sanitaire ont été adoptées au niveau des comités de suivi locaux afin d'assurer la santé et la sécurité des populations. Il s'agit notamment de la désinfection des centres d'approvisionnement, des paniers alimentaires ainsi que des véhicules de

transport, la distanciation physique, la réduction des effectifs humains dédiés et la remise directe de l'aide.

Les chefs de foyer bénéficiaires (veuves, personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes vivant en situation de précarité), identifiés par les comités provinciaux encadrés par le ministère de l'Intérieur, sont informés en amont par les caïdats pour la distribution des denrées alimentaires en porte

à porte.

A cet effet, une logistique spéciale sera déployée en coordination avec le ministère de l'Intérieur afin d'éviter le déplacement des bénéficiaires.

Elle fera intervenir, en équipes réduites sur le terrain, les autorités locales, les directions régionales de l'Entraide nationale, la Gendarmerie Royale ainsi que les assistantes sociales de la Direction générale des services sociaux.

Choukrane Amam appelle le gouvernement à prendre en considération les conditions de vie des couches vulnérables



Le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Choukrane Amam, a affirmé que le gouvernement devrait prendre en considération les condi-

tions de vie des couches sociales vulnérables touchées par la pandémie.

Dans son intervention au nom du Groupe socialiste lors de la session plénière de la Chambre des représentants tenue lundi dernier, il a appelé le gouvernement à faire preuve de souplesse et à revoir les décisions et mesures prises en raison de leurs répercussions négatives sur certains groupes sociaux.

En effet, le député itihadi a déclaré que le coût de cette pandémie et des décisions gouvernementales prises dans ce contexte est supporté par certaines catégories de la population depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19. «C'est là un coût social et économique difficile à supporter», a-t-il précisé dans son intervention lors de cette séance consacrée à la discussion de la déclaration du

chef du gouvernement sur la situation épidémiologique dans le Royaume.

Choukrane Amam a souligné qu'il y a des personnes qui ont perdu leur gagne-pain quotidien à cause des décisions et des mesures prises par le gouvernement et, par conséquent, ce dernier est prié de les évaluer et de les reconsidérer.

Le président du Groupe socialiste a évoqué à titre d'exemple les cas des locataires qui ont perdu leur travail durant la crise sanitaire et qui ont été expulsés par décision judiciaire pour cause d'incapacité à honorer leurs engagements, tout en appelant le gouvernement à prendre des mesures urgentes pour trouver des solutions à ces problèmes.

Choukrane Amam a fait remarquer que plusieurs propositions ont

été faites par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants, mais elles ont été rejetées par le gouvernement qui n'a pas pris en compte les circonstances actuelles liées à la pandémie.

Il a également relevé que de nombreuses catégories sociales n'ont pas bénéficié de soutien social, et souffrent encore, tout en appelant à la mise en place de la justice sociale et spatiale dans le cadre de l'adoption des décisions et des mesures concernant la lutte contre la pandémie.

Le président du Groupe socialiste a appelé le gouvernement à donner des directives aux autorités compétentes pour se montrer flexibles envers certains groupes, en particulier les étudiants, pendant le mois de Ramadan pour atténuer les effets de la Covid-19.

Il y a lieu de signaler que le chef

du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a souligné dans son intervention la poursuite du soutien destiné aux catégories souffrant des impacts de la crise sanitaire, faisant savoir que ce soutien sera élargi pour couvrir, à chaque fois, de nouvelles catégories, après consultation des départements gouvernementaux concernés et des professionnels dans le cadre du Comité de veille économique.

Le gouvernement ne ménage aucun effort dans la prise de toutes les mesures possibles, et qui sont à même d'alléger la souffrance économique et sociale des citoyens, a insisté Saad Dine El Otmani, tout en appelant à une mobilisation nationale totale afin de surmonter cette crise sanitaire, et ce à travers le respect des mesures restrictives en vigueur.

Trêve d'excès de zèle



« **M**ieux vaut tard que jamais », c'est ainsi que plusieurs juristes ont qualifié la dernière circulaire du procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, concernant les avis de recherche. Une des procédures auxquelles recourent les parquets en cas d'impossibilité de localisation de suspects en état de fuite et qui pose aujourd'hui problème pour plusieurs cas. Le parquet reconnaît que certains avis ne font pas l'objet d'une enquête ou de vérification des causes qui les ont motivés, ce qui induit souvent, même momentanément, l'arrestation des individus et porte atteinte à leurs intérêts vitaux.

« Nombreux sont les individus qui ont été arrêtés après un simple contrôle alors que l'avis de recherche n'est plus valable puisque la poursuite pénale a été abandonnée. Prenez l'exemple d'une personne poursuivie pour délit de chèque sans provision. Cette personne risque d'être arrêtée même si elle a déjà régularisé

sa situation vis-à-vis du bénéficiaire. En effet, les avis de recherche ne sont pas annulés automatiquement et il faut présenter une doléance auprès du parquet pour annuler ledit avis de recherche », nous a indiqué un avocat casablancais. Et de poursuivre : « Le hic, c'est que ces arrestations causent de véritables problèmes pour les personnes concernées (annulation d'un voyage, vol raté, rendez-vous manqués, ...) dont elles se seraient passées volontiers. Ceci d'autant plus que ces dernières encombrent davantage nos prisons où le nombre de personnes en détention préventive demeure important. Il représente près de 40% des prisonniers au Maroc, soit en moyenne 85.000 personnes pour une population de près de 38 millions. Alors qu'il n'est que de 70.651 en France pour une population de 67 millions. Et ce malgré les efforts déployés par le parquet général et les différentes circulaires adressées à toutes les juridictions du Royaume ».

Comment peut-on expliquer cette situation ? « Nous

sommes toujours face au même argument : l'importance des dossiers et des PV présentés auprès du parquet et le manque de personnel », nous a expliqué notre source.

“

La procédure des avis de recherche revue et corrigée par le Ministère public

Et de noter : « Il y a également le manque de coordination entre les officiers de la police judiciaire et les procureurs et l'absence d'actualisation des dossiers ».

Pour faire face à cette situation, le président du ministère public a appelé, dans sa circulaire, à rationaliser le recours à l'émission des avis de recherche et à les limiter aux cas nécessitant la comparution de l'individu concerné devant la Justice, notamment pour sa présumée implication dans un crime ou un délit grave avec la présence d'indices ou de preuves suffisantes.

La circulaire insiste également sur la pondération dans le traitement des affaires des personnes recherchées au moment de leur interpellation, tout en évitant de les placer systématiquement en garde à vue, sauf si cela est requis par l'enquête et ses besoins, ainsi que sur la révision régulière des PV classés et ayant été déclenchés à la base par des avis de recherche, et ce dans le souci de vérifier la persistance des motivations juridiques à l'origine d'une telle procédure,

indique un communiqué de la présidence.

Il incite, en outre, à donner des instructions portant sur l'annulation de tous les avis relatifs à des actes criminels tombés sous prescription, tout en tenant compte de la nature des faits reprochés, et ceux dont les concernés ont été soit présentés au parquet ou dont les affaires font l'objet d'enquête ou en instance de jugement.

Il préconise, d'autre part, d'interagir positivement avec les requêtes et doléances d'annulation des avis de recherche et de veiller à communiquer la décision de leur annulation pour présence de raison juridique valable.

Au vu de l'extrême importance de cette question étroitement liée à la protection des droits et des libertés, dont la mission de préservation incombe aux parquets, la présidence du ministère public s'engage à assurer un suivi minutieux de l'application de la circulaire, dans le but de garantir la sécurité judiciaire des individus.

Hassan Benteleb

Nasser Bourita s'entretient avec son homologue omanais

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, mardi en visioconférence, avec son homologue omanais, Badr bin Hamad bin Hamood al-Busaid, et ce dans le cadre des relations fraternelles entre les deux pays et de leur tradition de consultation et de coordination politique.

Au cours de cet entretien, les deux parties ont fait l'état des lieux des relations entre les deux pays frères dans les différents domaines, lesquelles vivent au rythme d'une dynamique positive depuis la 5^e commission mixte que les deux ministres ont présidée en janvier 2019 à Mascate, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Les deux parties ont également fait part de leur volonté de tenir la prochaine commission mixte au Maroc, dès l'amélioration de la situation sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus, ajoute la même source.

Plusieurs questions arabes et régionales d'actualité ont été traitées à l'occasion de ces entretiens, à propos desquelles se dégage une convergence de vues, relève le communiqué, notant que les deux ministres ont souligné la vision que



partagent le Maroc et le Sultanat d'Oman sur la prééminence du dialogue et de l'entente pour régler les conflits dans la région arabe, de sorte à garantir la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale des pays loin de toute division ou séparatisme.

A cette occasion, Nasser Bourita

s'est félicité de la position constante du Sultanat d'Oman en soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et l'unité de ses territoires, et aux mesures prises par le Royaume pour défendre sa sécurité et sa souveraineté.

Il a également mis en avant le rôle prépondérant que ne cesse de

jouer le Sultanat dans la région, grâce à la conduite éclairée du Sultan Haïtham Ben Tarek, ainsi que ses efforts visant à rapprocher les points de vue dans nombre de questions régionales et internationales.

Pour sa part, Badr bin Hamad bin Hamood al-Busaid a haute-

ment salué la sage politique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et son rôle pionnier dans la défense des questions arabes et islamiques, à leur tête la cause palestinienne et Al-Qods Acharif, comme terre de coexistence entre les religions monothéistes, conclut le communiqué.

110.869 veuves ont bénéficié du programme d'aide directe à fin mars



Quelque 110.869 personnes ont bénéficié du programme d'aide directe aux veuves jusqu'au 26 mars 2021, a indiqué mardi à Rabat, le ministre de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, Jamila El-Moussaï.

Le nombre de dossiers déposés auprès des services du ministère de l'Intérieur pour bénéficier des allocations n'a pas dépassé 122.000, alors que 120.000 dossiers sont parvenus au secrétariat du Comité central permanent, a-t-elle précisé en réponse à une question orale sur "la faiblesse d'information sur le programme d'aide directe aux veuves", lors de la séance hebdomadaire des ques-

tions orales à la Chambre des conseillers.

Le ministre a ajouté que 193.000 orphelins et orphelines sans prise en charge et sans revenu ont bénéficié de ce programme, ajoutant que le nombre des scolarisés bénéficiant d'un soutien grâce à ce programme a atteint 147.000, dont 12.300 enfants en situation de handicap qui bénéficient des allocations sans condition de scolarisation.

La gestion du programme avec le nouveau système de ciblage est en cours de mise en œuvre, a noté la responsable gouvernementale, soulignant que le programme d'aide directe aux veuves est concerné par le dispositif de ciblage, à travers le registre social unique pour garantir sa continuité.

Le Conseil des oulémas de Ouarzazate planche sur la désintégration familiale

Le Conseil local des oulémas de Ouarzazate a organisé, lundi, une table ronde sur le thème «La désintégration familiale : des contraintes et des défis, points de vue pour aborder le problème».

Cette rencontre, organisée en partenariat avec la section de la justice de la famille du tribunal de première instance à Ouarzazate, a mis l'accent sur le rôle central de la famille dans tout essor civilisationnel pour la nation marocaine, du fait que la famille constitue un mécanisme de promotion de l'appartenance identitaire chez les générations montantes et de responsabilisation en faveur du développement de la société.

Les participants à cette table ronde ont souligné que le problème de la décomposition familiale revêt des dimensions éducationnelles, culturelles, sociales et économiques, ce qui appelle une conjugaison des efforts pour une réponse sociale traitant les différents aspects de ce phénomène.

A cet égard, le président du Conseil local des oulémas, Abdelaziz El Hamdaoui, a mis en exergue l'importance de ce genre de rencontres qui permettent aux différents acteurs et intervenants de débattre des défis auxquels fait face la famille.

Il a aussi abordé cette problématique du

point de vue du droit islamique ainsi que les facteurs de ce phénomène et les moyens de le combattre, passant en revue les initiatives menées par le Conseil local des oulémas en matière de sensibilisation quant au danger de la désintégration familiale et de formation d'acteurs intéressés par cette thématique.

De son côté, le président du tribunal de 1^{ère} instance à Ouarzazate, El Mehjoub Akdar, a relevé que la décomposition familiale fait partie des problèmes majeurs auxquels font face de nombreux pays, notant que cette problématique a fait l'objet de nombre d'études traitant ses aspects juridique, religieux, social et psychologique.

La famille demeure le noyau principal de toute société humaine, jouant un rôle primordial dans l'édification de la société. Cependant, elle souffre parfois de déséquilibres fonctionnels résultant de différends entre ses membres, ou du comportement démissionnaire de l'un des parents qui ne joue plus son rôle vis-à-vis de sa famille, a-t-il expliqué.

Cette situation entraîne l'échec de la famille dans son rôle éducatif principal, et son incapacité à contribuer de manière positive dans l'édification de la société et le renforcement de la personnalité de ses membres, a-t-il poursuivi.

Mohamed Benabdelkader : Près de la moitié des notaires sont des femmes

Cérémonie de remise des certificats de réussite aux lauréats des promotions 2018 et 2019



Le Conseil national de l'Ordre des notaires a organisé, mardi à Rabat, la cérémonie de remise des certificats de réussite aux promotions 2018 et 2019.

La cérémonie, présidée par le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a été une occasion de célébrer les 56 lauréats des deux promotions, tout en mettant en lumière les spéci-

ficités et attributions de cette profession de grande importance.

A cette occasion, le ministre a félicité les lauréats pour cette réussite et les efforts consentis tout au long de la période de stage, leur souhaitant plein succès pendant leur carrière et dans la réalisation de la sécurité contractuelle au Maroc.

La profession de notaire

revêt une importance notoire dans le domaine juridique, a souligné le ministre, mettant en avant le rôle du notaire dans la réalisation de la sécurité contractuelle, immobilière et économique au profit des citoyens.

Selon la loi 32.09 relative à l'organisation de cette profession, "le notaire, sauf dispositions contraires de la loi, reçoit

les actes auxquels la loi impose le caractère d'authenticité attachée aux actes de l'autorité publique, ou auxquels les parties veulent donner ce caractère", de même qu'il "constate la date des actes et assure la conservation des minutes et en délivre exemplaires et copies".

"En effet, la préservation de la sécurité immobilière, la protection des intérêts des individus et des collectivités ainsi que la promotion de la paix sociale et économique" font partie intégrante des attributions de la profession de notaire, a-t-il estimé, soulignant l'aspect public de cette profession et la responsabilité qui en découle.

Le nombre de notaires a considérablement augmenté cette dernière décennie, passant de 935 en 2012 à 1.893 en 2020, a affirmé M. Benabdelkader.

S'agissant de la place de la femme dans cette profession, le ministre a fait savoir que près de la moitié des notaires sont des femmes (46%) et que deux femmes président les conseils régionaux de l'Ordre des notaires de Fès-Meknès et de Tanger-Tétouan-Al Hoccoima. De même, 28 femmes-notaires sont

membres des conseils dans presque toutes les régions du Royaume, a-t-il précisé.

Pour sa part, le président du Conseil national de l'Ordre des notaires du Maroc, Abdellatif Yagou, a chaleureusement félicité les nouveaux lauréats, les appelant à adopter tout au long de leur carrière, les principes d'honnêteté, de justice, d'éthique et de responsabilité.

Abordant l'importance de la formation et de la formation continue pour les notaires, il a relevé le besoin accru de mettre en place l'Institut de formation professionnelle de notariat, dont la création et le fonctionnement sont fixés par voie réglementaire, en plus des trois années au sein d'une étude de notaire, conformément à l'article 6 de la loi 32.09 relative à l'organisation de la profession de notaire.

Cette cérémonie a connu la participation des membres du Conseil national de l'Ordre des notaires, des membres de la commission de supervision de l'examen professionnel des notaires, ainsi que des représentants de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et d'autres personnalités.

Le Polisario cloué au pilori par la justice néo-zélandaise

Les séparatistes du Polisario et leurs lobbyistes en Nouvelle-Zélande ont été sèchement recadrés par un arrêt de la Haute Cour d'Auckland, les accusant d'avoir abusé du système juridique du pays pour servir un agenda étranger, selon le portail d'information européen "EU Political Report".

"La décision est allée encore plus loin en remettant en question les raisons de l'insistance des séparatistes à abuser du système juridique néo-zélandais pour servir un agenda étranger", écrit James Wilson, éditeur du portail basé à Bruxelles, dans un article publié mardi.

L'affaire remonte au 15 mars dernier lorsque la Haute Cour de Nouvelle-Zélande a débouté le Polisario et ses mentors qui cherchaient vainement à contester la légalité de l'exploitation du phosphate extrait des provinces du Sud du Royaume par le New Zealand Superannuation Fund (NZSF).

Les entreprises d'engrais Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients impo- tent également le phosphate marocain, qui est répandu dans les fermes néo-zélandaises car bien adapté à une utilisation dans ce pays, relève le portail.

L'auteur de l'article rappelle que les

lobbyistes pro-polisariens "tentaient de bloquer le commerce légitime des phosphates marocains", en lançant une action en justice dans le but d'en arrêter l'extraction, sous prétexte que ces ressources leur appartenaient.

La Haute Cour de Nouvelle-Zélande à Auckland a donc rendu une décision historique sur l'affaire, affirmant que le Polisario n'avait pas de statut juridique reconnu.

Deuxièmement, poursuit-il, la Haute Cour a statué que le différend régional sur la souveraineté du Sahara marocain est de nature géopolitique et ne relève pas de la compétence de la Cour, qui est une institution judiciaire nationale n'ayant aucune autorité pour se prononcer en vertu du droit international sur le statut d'un territoire.

A cet égard, explique James Wilson, le tribunal a statué qu'aucune juridiction locale n'est autorisée à se prononcer sur un conflit géopolitique international, "et il a rejeté toutes les demandes avancées par les plaignants dans leur tentative d'abuser et de mal interpréter le système juridique en Nouvelle-Zélande".

Aussi, a-t-il souligné, "le tribunal a fondé sa décision sur la législation na-



tionale néo-zélandaise et a conclu que les investissements du New Zealand Superannuation Fund (NZSF) étaient pleinement conformes à ses obligations en tant qu'institution responsable dans un pays de renommée internationale".

La Haute Cour a affirmé que le Fonds a respecté son cadre d'investissement responsable (RIF) et la "Déclaration des politiques et procédures d'investissement" (SIPSP) de la Nouvelle-Zélande, laquelle est à son tour basée sur les Principes des Nations unies pour l'investissement responsable (UNPRI) et le Pacte mondial des Nations unies (UNGC).

"Les allégations avancées par le Polisario et son lobbyiste basé en Nouvelle-Zélande ont été sommairement rejetées dans leur intégralité quant au fond et à la forme par le tribunal néo-zélandais", souligne encore l'éditeur du portail.

Et de conclure que ce n'est pas la première fois que les séparatistes du Polisario échouent dans leur tentative de perturber les exportations des phosphates des provinces du Sud du Maroc.

"Une tentative similaire de bloquer une cargaison au Panama en 2017 a également été cassée par les tribunaux", rappelle-t-il.

Un panel d'experts américains appelle à soutenir les efforts du Maroc visant à résoudre le conflit du Sahara

Un panel d'experts de haut niveau a appelé, mardi lors d'une conférence, l'actuelle administration américaine à soutenir les efforts du Maroc visant à résoudre le conflit du Sahara sur la base d'une solution politique fondée sur le plan d'autonomie, comme seule solution à ce différend régional.

Les participants à cette conférence, organisée par le centre américain "Republic-Underground", ont également plaidé pour le déploiement du consulat américain à Dakhla afin de faciliter les contacts entre les opérateurs économiques locaux et leurs homologues américains, et promouvoir les investissements et l'aide américaine au développement de la région, conformément à l'accord de libre-échange liant les États-Unis et le Maroc.

Les panélistes ont aussi appelé à amener l'Algérie à contribuer effectivement aux efforts des Nations unies visant à parvenir à une solution politique au différend régional sur le Sahara marocain et à assumer sa responsabilité en tant que véritable partie au conflit.

Seule une telle approche, ont-ils estimé, est à même de mettre fin aux souffrances des populations des camps de Tindouf, réduire les menaces à la sécurité et permettre l'intégration et la coopération régionales au Maghreb.

Cette rencontre a été marquée par la participation notamment de Michael Flanagan, ancien congressman américain; Erik Jensen, ancien chef de la Minurso et représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara (1993-98); Richard Weitz, directeur du Centre d'analyse politico-militaire au Hudson Institute; Elisabeth Myers, avocate et universitaire, et Nancy Huff, présidente de l'ONG américaine "Teach the Children International", ainsi que Ghalla Bahiya, vice-présidente de la région de Dakhla-Oued Eddahab et Mohamed Abba, Vice-président de la région de Laâyoune-Sakia El-Hamra.

Dans leurs conclusions, les panélistes ont estimé que les États-Unis devraient s'opposer à certaines utilisations abusives du droit international et du principe d'autodétermination visant à déstabiliser et morceler des États souverains. Selon le droit international, le principe d'autodétermination ne s'applique pas au territoire du Sahara, qui fait géographiquement et historiquement partie intégrante et intégrale du Royaume du Maroc et partage les mêmes caractéristiques ethniques, religieuses et culturelles, ont-ils fait valoir.



Les participants ont aussi appelé à remédier au calvaire humanitaire dans les camps de Tindouf, en territoire algérien, et faciliter le retour à la mère patrie des populations séquestrées dans ces camps.

À ce propos, ils ont souligné la responsabilité du Polisario pour ses actions déstabilisatrices et provocatrices, tout en soulignant le rôle et les responsabilités de l'Algérie en tant que pays hôte du Polisario.

De même, les panélistes ont plaidé pour le renforcement de la coopération triangulaire Maroc-États-Unis-Afrique en tant qu'outil efficace pour contrer la concurrence des grandes puissances sur le continent, tout en recommandant à l'administration américaine de travailler avec le Maroc en tant que voix modérée et progressiste en Afrique du Nord et de l'Ouest pour faire face aux crises régionales urgentes, notamment en Libye et au Sahel.

Dans leurs interventions, les participants à cette conférence ont recommandé de multiplier l'aide et les investissements américains vers la région du Sahara pour soutenir le développement socio-économique de la population locale.

Par ailleurs, ils ont insisté sur une action active pour soutenir les efforts du Maroc afin de faire face aux menaces qui guettent sa sécurité et sa stabilité nationales, ainsi que celles de la région.

Dans une intervention lue en son

nom à cette occasion, Eric Jensen a estimé que la proclamation américaine sur le Sahara marocain donne "inéluctablement une impulsion" pour résoudre le différend régional sur le Sahara qui n'a que trop duré, en amenant "toutes les parties concernées à faire face à la réalité".

Selon lui, "ce n'est que dans un esprit de réalisme et de compromis", et avec la contribution des États-Unis, que le Maroc, l'Algérie et le Polisario parviendront à résoudre pacifiquement ce conflit qui continue de poser une menace à la paix et la sécurité régionales et un obstacle coûteux à la coopération régionale et au développement du Maghreb.

De son côté, Michael Flanagan a estimé que la proclamation américaine sur le Sahara n'est que la culmination des politiques des anciennes administrations américaines sur la question du Sahara, en rappelant que la proposition marocaine d'autonomie a été qualifiée à maintes fois de sérieuse et crédible par les États-Unis.

Il a, à cet égard, appelé l'administration de Joe Biden à poursuivre le soutien américain au Maroc, un allié de longue date des États-Unis, dans ses efforts visant à résoudre ce différend régional.

Richard Weitz a, pour sa part, mis l'accent sur le rôle du Maroc en tant qu'allié majeur des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, notamment en Afrique du Nord et de l'Ouest, sou-

lignant que la coopération sécuritaire et militaire maroco-américaine reste "extrêmement importante".

À ce propos, il a estimé que l'administration Biden gagnerait à renforcer et promouvoir la coopération sécuritaire et militaire avec le Royaume, étant donné le rôle stratégique du Maroc sur cette partie du continent.

Quant à elle, Elisabeth Myers a noté que la Proclamation américaine sur le Sahara constitue "une évolution" de la politique américaine sur le dossier et une reconnaissance que le plan d'autonomie est le chemin à suivre pour la résolution d'un conflit de longue date.

Soulignant que le Maroc représente un allié stratégique pour les États-Unis, elle a estimé que l'actuelle administration américaine devrait continuer à soutenir les efforts diplomatiques sur cette question, mais aussi dans la région et au niveau multilatéral.

De leur côté, les vice-présidents des deux régions du Sahara, Ghalla Bahiya et Mohamed Abba, ont formulé le souhait que l'administration américaine continue de soutenir la souveraineté du Maroc sur son Sahara, tout en réitérant l'appel à une solution politique sur la base de la proposition d'autonomie.

Ils ont également appelé à favoriser les investissements et l'aide des États-Unis au développement de la région du Sahara, et à trouver une solution à la situation humanitaire désastreuse dans les camps de Tindouf.



Nouveaux écueils dans la lutte anti-Covid *Le vaccin Johnson & Johnson mis en pause*

Nouveau revers pour la campagne de vaccination mondiale avec la suspension annoncée mardi du vaccin anti-Covid de Johnson & Johnson aux Etats-Unis et en Afrique du Sud, et le retard de son déploiement en Europe, en raison de l'apparition rare de graves caillots sanguins.

Les autorités américaines ont recommandé mardi "une pause" dans les injections du vaccin du groupe américain Johnson & Johnson, tout en affirmant que cela n'aurait "pas d'impact important" sur l'immense campagne de vaccination, puisque ces doses représentent moins de 5% de celles administrées aux Etats-Unis jusqu'à présent. "Il y a suffisamment de vaccins pour chaque Américain, c'est tout à fait indiscutable", a assuré mardi le président démocrate Joe Biden.

Le laboratoire Pfizer a indiqué mardi accélérer la production de son vaccin, et pouvoir livrer aux Etats-Unis 10% de doses de plus que prévu d'ici fin mai. Le groupe américain pourra "fournir la totalité des 300 millions (de doses) convenues pour fin juillet avec deux semaines d'avance", a ajouté sur Twitter son PDG, Albert Bourla.

Plus de 6,8 millions de doses de "J&J" ont déjà été administrées sur le territoire américain et l'Agence américaine des médicaments (FDA) enquête sur six cas de femmes ayant développé des caillots de sang graves de caillots sanguins après avoir reçu ce vaccin. "Un cas s'est révélé mortel et un patient se trouve dans un état critique", a précisé un responsable de la FDA. "Nous sommes tout à fait conscients qu'il s'agit d'un événement très rare. Nous voulons régler ce problème aussi vite que possible", a déclaré Anthony Fauci, conseiller à la Maison Blanche sur la pandémie.

Les Centres américains de lutte et de prévention des maladies (CDC), la principale agence fédérale de santé publique du pays, se réuniront mercredi afin d'évaluer ces cas.



Suivant les recommandations des autorités sanitaires, plusieurs Etats américains comme New York, le Connecticut, le Nebraska et l'Ohio ont ordonné la suspension immédiate de l'administration du sérum Johnson & Johnson.

L'Afrique du Sud a annoncé à son tour suspendre mardi l'utilisation du vaccin unidose, jusqu'à ce que la "relation de cause à effet entre le développement de caillots" et son administration "soit suffisamment analysée", a déclaré le ministre de la Santé Zweli Mkhize.

Le Canada a, lui, choisi de maintenir ses commandes, dont les premières livraisons sont prévues à la fin du mois.

Les pays européens risquent de souffrir de nouveaux délais dans leur campagne de vaccination, Johnson & Johnson ayant annoncé mardi "retarder le déploiement" de son vaccin unidose contre le Covid-19 en Europe.

L'UE a signé pour une com-

mande ferme de 200 millions de doses du vaccin de Johnson & Johnson, à laquelle s'ajoute une option pour 200 millions supplémentaires. Le groupe s'est engagé jeudi à bien fournir 200 millions de doses d'ici la fin de l'année.

En Belgique, les doses déjà livrées vont être "maintenues au congélateur", en attendant un avis de l'Agence européenne des médicaments (EMA), a-t-on indiqué mardi soir au sein de la "Task force Vaccination" mise sur pied par les autorités sanitaires belges.

L'apparition de ces complications rappelle celles liées au vaccin AstraZeneca, sur lesquelles enquête l'Agence européenne des médicaments, et qui a provoqué une forte méfiance à son encontre dans la population et l'interruption de son utilisation dans plusieurs pays, notamment le Danemark.

Les deux vaccins utilisent la même technologie recourant à un adénovirus pour vecteur.

Dans le cas d'AstraZeneca, on recensait à la date du 4 avril 222 cas de

ces thromboses atypiques sur 34 millions d'injections réalisées dans l'Espace économique européen (UE, Islande, Norvège, Liechtenstein) et le Royaume-Uni, selon l'EMA. Cela s'est soldé par 18 décès (en date du 22 mars).

La vaccination se poursuit tout de même dans l'ensemble de la planète, où des millions de musulmans ont entamé mardi un ramadan "pas comme les autres" pour la deuxième année consécutive.

Au premier jour de ce mois de jeûne, la Turquie a annoncé un renforcement des restrictions, après avoir enregistré mardi près de 60.000 nouveaux cas de Covid-19 et 273 décès, son record depuis l'apparition de la pandémie.

Aux Pays-Bas, l'heure était à l'espoir d'un assouplissement des mesures, le gouvernement ayant annoncé mardi une possible levée du couvre-feu et l'ouverture des terrasses fin avril, si la situation le permet.

Plus de 806 millions de doses de

vaccins anti-Covid ont été administrées dans au moins 200 pays et territoires, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 20H00 GMT.

De fortes inégalités subsistent entre pays à "revenu élevé" au sens de la Banque mondiale, qui concentrent près de la moitié des doses administrées dans le monde, et pays à "faible revenu", où n'ont été administrées que 0,1% des doses. Une vingtaine de pays, essentiellement situés en Afrique et en Océanie, n'ont pas encore entamé leur campagne. Ils hébergent 4% de l'humanité.

Israël, le Royaume-Uni, les Emirats arabes unis, le Chili et les Etats-Unis sont les pays dont les campagnes sont les plus en avance (hors pays de moins d'un million d'habitants).

Dans le monde, le bilan de la pandémie approche les trois millions de morts, dont plus d'un million en Europe, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de bilans fournis par les autorités de santé.

Un ministre australien en Europe pour régler un différend au sujet des vaccins

Le ministre du Commerce australien partira jeudi pour l'Europe afin de tenter de régler un différend portant sur plus de trois millions de doses d'un vaccin anti-Covid fabriqué dans l'Union européenne et qui n'ont pas été livrées à Canberra.

Le Premier ministre Scott Morrison, qui s'efforce de régler les nombreux problèmes affectant la campagne de vaccination dans le pays, a abandonné son objectif qu'au moins une dose ait été administrée à la population adulte d'ici octobre.

La semaine dernière, les autorités

ont annoncé que le vaccin d'AstraZeneca ne devait plus être administré aux moins de 50 ans, à moins qu'elles n'aient déjà reçu une première dose sans effets secondaires.

L'Australie est l'un des pays qui a le mieux réussi à contenir la propagation du Covid-19, avec moins de 30.000 cas et 1.000 décès pour une population de 25 millions d'habitants. Mais le pays a accumulé beaucoup de retard par rapport au calendrier de vaccination initialement fixé par le gouvernement.

L'an dernier, M. Morrison avait

affirmé que son pays serait en pointe sur le plan de la vaccination après avoir conclu des accords avec les laboratoires AstraZeneca, Pfizer et Novavax. Mais le pays a pris beaucoup de retard avec moins de 1,2 million de doses administrées dimanche, alors qu'il s'était engagé à en avoir injecté quatre millions fin mars.

Pour le gouvernement, c'est l'incapacité de l'UE à livrer les doses commandées à AstraZeneca qui est à l'origine de ce retard bien que certains Etats australiens pointent également la confusion qui règne autour de la

distribution des vaccins aux cliniques.

Le ministre du Commerce Dan Tehan doit s'envoler jeudi afin de s'entendre avec ses homologues européens en Allemagne, en France ainsi qu'à Bruxelles. Il doit "discuter de la production de vaccins, des restrictions en matière des exportations de l'UE" pour AstraZeneca", a déclaré son bureau.

L'Australie comptait sur l'AstraZeneca pour vacciner la majeure partie de sa population, en utilisant d'abord des doses importées d'Europe, puis des doses pro-

duites localement.

La pénurie de vaccins en Europe a entraîné des retards dans les livraisons d'AstraZeneca, tandis que les livraisons prévues des vaccins Pfizer/BioNTech et Novavax n'ont pas encore démarré.

Répondant à la pression de l'opinion publique, M. Morrison a annoncé mercredi la tenue de réunions hebdomadaires avec les dirigeants des Etats et des territoires "jusqu'à ce que les problèmes soient résolus et que le programme soit à nouveau sur les rails".

Dans un hôpital allemand, des patients plus jeunes et des médecins inquiets

C'est un triangle avec un point d'exclamation sous lequel se détache le mot "variant": cet avertissement est désormais fréquent à l'entrée des chambres des patients atteints du Covid-19 dans l'hôpital bavarois de Freising.

Comme dans beaucoup de pays européens, la troisième vague épidémique qui frappe cet hôpital du sud de l'Allemagne diffère des deux épisodes précédents: la majorité des malades sont porteurs du variant britannique du virus, plus contagieux, signalé par la mention "UK-Mutante" sur leur porte. Et ils sont beaucoup plus jeunes, "entre 40 et 60 ans pour la plupart", note le docteur Thomas Marx, 42 ans, directeur médical du service de soins intensifs. "Ils doivent souvent être intubés et se battre longtemps contre la maladie", explique-il, précisant qu'un quart d'entre eux n'y survit pas.

Lors de la visite de l'AFP dans ce service, un homme âgé d'une quarantaine d'années est allongé dans une chambre. Le regard épuisé, un tuyau à oxygène dans le nez, il respire difficilement. "Nous avons pu éviter de l'intuber, même si nous étions prêts à le faire il y a quelques jours", raconte Thomas Marx.

Eviter l'intubation, c'est permettre aux malades, déjà très affaiblis par le virus, de ne pas avoir à subir un traitement aux lourdes conséquences. Au chevet du patient, le docteur lui explique néanmoins que sa guérison va encore nécessiter beaucoup de temps.

Le nombre de patients hospitalisés âgés de 35 à 49 ans a "fortement augmenté", avait averti en fin de semaine dernière Lothar Wieler, le directeur de l'institut de veille sanitaire Robert Koch



(RKI). "La situation est grave (...). La troisième vague de la pandémie tient notre pays sous son emprise", a de nouveau insisté mardi la chancelière Angela Merkel justifiant la décision de son gouvernement de s'octroyer des pouvoirs accrus pour combattre l'épidémie. "La troisième vague du Covid-19 nous a clairement atteints", constate Thomas Marx, à Freising. Sur les 14 lits que compte le service, 5 sont occupés par des malades du Covid-19.

Parmi eux, un homme d'une soixante d'années, intubé et qui ne peut communiquer qu'à l'aide d'un stylo et d'une ardoise posée sur ses genoux.

Une main gantée posée sur son épaule, un soignant essaie de le comprendre: "Vous voulez parler à votre femme, c'est ça?", demande-t-il.

Une fois sorti des chambres, le docteur Marx enlève sa visière et sa blouse protectrices. Un sourire se devine sous son masque FFP2, mais aussi de la lassitude.

Plus d'un an après le début de la pandémie, "nous nous battons encore tous les jours pour nos patients alors quand je regarde les infos et que je vois que les mesures de protection ne suffisent pas... C'est difficile à supporter", confie-t-il.

L'Allemagne débat en effet

depuis des semaines d'un nouveau renforcement des mesures destinées à combattre la pandémie. Angela Merkel a réussi mardi à imposer sa ligne stricte face aux régions, avec la prochaine instauration d'un mécanisme national harmonisant les restrictions sur tout le territoire allemand: couvre-feux nocturnes, réduction des contacts et fermetures des magasins seront obligatoires quand le taux d'incidence, qui mesure les infections sur une semaine, est supérieur à 100 pendant trois jours.

Mardi, ce taux d'incidence s'élevait à 140,9 dans le pays. La loi doit encore être votée par le parlement, vraisemblablement la

semaine prochaine, pour s'appliquer. L'Allemagne compte actuellement 4.642 patients atteints de Covid-19 en soins intensifs et ce chiffre augmente plus vite qu'attendu, s'alarment les responsables médicaux.

À l'hôpital de Freising, l'effet des nouvelles mesures ne se fera peut-être sentir que dans quelques semaines. Le docteur Marx se dit "inquiet" pour les jours qui viennent. "La question n'est pas seulement de savoir si l'on peut traiter les malades du Covid-19", dit-il. "Il faut aussi pouvoir s'occuper de tous les autres patients et ne pas réduire la qualité de leurs soins".

L'Union africaine veut créer cinq pôles de fabrication de vaccins sur le continent

L'Union africaine (UA) a annoncé mardi soir le lancement d'un "partenariat pour la fabrication de vaccins africains" (PAVM) avec pour objectif de créer cinq pôles de recherche et de fabrication de vaccins sur le continent.

Ce projet a été scellé par la signature d'accords avec la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cepi) - qui co-pilote déjà le programme Covax avec l'Alliance du Vaccin (Gavi) et l'OMS - ainsi qu'avec la banque panafricaine Afreximbank (Africa Export-Import Bank) et l'Africa Finance Corporation, une

institution financière panafricaine.

Ces cinq pôles de recherche et de fabrication de vaccins seront développés dans les "dix à quinze prochaines années", dans chacune des cinq grandes régions du continent (Afrique du Nord, Afrique occidentale, Afrique centrale, Afrique australe, Afrique de l'Est), a détaillé John Nkengasong, le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies en Afrique (Africa CDC), qui dépend de l'UA.

L'objectif est de fabriquer localement, d'ici 20 ans, 60% des vaccins utilisés sur le continent, contre 1% actuellement. "Nous

avons conscience qu'il s'agit d'un vrai défi", a souligné M. Nkengasong, en clôture de deux jours de sommet virtuel sur ce thème. Mais "si l'Afrique ne prévoit pas aujourd'hui de répondre à ses besoins en matière de sécurité vaccinale, alors nous nous préparons définitivement à l'échec", a-t-il ajouté.

Il a souligné l'importance "de faire un bond en avant en s'appuyant sur la technologie de l'ARN messager", et évoqué l'intérêt du Sénégal, de l'Afrique du Sud et du Rwanda de s'engager dans cette voie.

Le directeur de Cepi, Richard Hatchett, s'est félicité de participer

à "renforcer la capacité de l'Afrique à prévenir, détecter et répondre aux menaces infectieuses émergentes et réémergentes". "Il faudra des ressources financières suffisantes, des législations harmonisées en Afrique et des incitatifs", a déclaré le président en exercice de l'Union africaine, Félix Tshisekedi, en appelant "solennellement la diaspora africaine à travers le monde pour aider aux renforcements des capacités de fabrication de médicaments et de vaccins en Afrique".

Ce projet "ne se contentera pas de se battre contre la Covid-19 mais permettra d'implanter une fa-

bricaction de vaccins pour les maladies connues et de se préparer pour les épidémies et pandémies à venir", a ajouté le président de la RDC.

La question de l'inégalité de l'accès aux vaccins en Afrique a été mise en lumière par la pandémie de coronavirus. L'OMS Afrique avait ainsi déploré le 8 avril que "moins de 2% des 690 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 administrées jusqu'à présent à l'échelle mondiale l'ont été en Afrique".

Près de 13 millions de doses avaient été administrées en Afrique à cette date, selon l'OMS.

L'UE appelée à l'action face à la poursuite des violations systématiques des droits de l'Homme en Algérie

L'Union européenne a, une nouvelle fois, été appelée à agir face à la poursuite des violations systématiques des droits de l'homme en Algérie.

Dans une question du Parlement européen adressée à la Commission européenne, une eurodéputée a pointé la poursuite des «abus systématiques contre les opposants politiques par les autorités algériennes».

Elle rappelle que le 5 mars dernier, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a appelé à la fin de la détention arbitraire en Algérie et à l'abrogation des règles violant la liberté d'expression et de réunion.

«Au vu du piétinement obstiné des autorités algériennes des droits fondamentaux du peuple algérien, il n'est pas surprenant de constater que les manifestations ont repris le 9 mars», regrette l'eurodéputée italienne Gianna Gancia, interrogeant la Commission européenne sur les mesures qu'elle compte prendre pour donner suite à la résolution du Parlement européen



en vue de garantir la protection des droits de l'homme en Algérie.

La députée européenne appelle Bruxelles à «exiger des enquêtes sur les abus subis par le

peuple algérien» et à infliger des sanctions à l'encontre «des autorités algériennes responsables des graves violations commises contre les détenus du mouvement popu-

laire Hirak».

Le Parlement européen, rappelle-on, avait adopté, en moins d'un an, deux résolutions sur la dégradation de la situation des droits

et libertés en Algérie dans lesquelles il appelle, notamment à mettre un terme aux violations massives des droits de l'homme dans ce pays.

Libération d'un couple de journalistes égyptiens après plus d'un an de détention



L'e photjournaliste Hossam El-Sayed et son épouse Solafa Magdy, une journaliste indépendante, ont été libérés dans la nuit de mardi à mercredi après environ un an et demi en prison, a-t-on appris auprès du syndicat des journalistes. «Nos remerciements au parquet général, aux autorités judiciaires et à toutes les autorités compétentes pour la libération des collègues Solafa Magdy et Hossam El-Sayed», a écrit sur Facebook Diaa Rashwan, le président du syndicat des journalistes.

Le couple avait été arrêté en novembre 2019 dans un café au Caire. La sûreté de l'Etat les avait accusé d'avoir rejoint un groupe «terroriste», sans autre précision et, en ce

qui concerne Mme Magdy, d'avoir propagé de fausses informations.

Après près d'un an et demi en détention provisoire, ils n'ont pas été jugés pour ces accusations.

Leur libération intervient au lendemain de celle du journaliste et opposant Khaled Dawood, arrêté fin septembre 2019.

Journaliste à al-Ahram Weekly, dirigeant du parti d'opposition Al-Doustour et professeur associé à la prestigieuse Université américaine du Caire, Khaled Dawood avait été arrêté fin septembre 2019, quelques jours après de rares manifestations anti-régime.

Il avait alors été accusé de «collaborer avec une organisation terroriste», de «diffusion de fausses

informations» et d'«avoir fait mauvais usage des réseaux sociaux», des chefs d'accusations souvent employés par les autorités égyptiennes contre l'opposition.

Depuis la destitution du président islamiste Mohamed Morsi par l'armée en 2013 et l'arrivée au pouvoir l'année suivante de son successeur Adel Fattah Sissi, une répression croissante s'est abattue sur toute forme de dissidence, islamiste comme libérale.

Le pays occupe la 166e place sur 180 pays, dans le Classement de la liberté de la presse 2020 établi par Reporters sans frontières.

Selon des ONG, les prisons égyptiennes comptent 60.000 détenus d'opinion.

Les Etats-Unis travailleront avec leurs alliés à un retrait «coordonné» d'Afghanistan

L'e chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a annoncé mercredi aux alliés de l'Otan que «l'heure est venue» de préparer un retrait coordonné des troupes présentes en Afghanistan. «Nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés. Et maintenant, il est temps de ramener nos forces à la maison. Le président Biden en parlera dans quelques heures aux États-Unis», a-t-il annoncé à son arrivée au siège de l'Otan pour une réunion en visioconférence avec ses homologues et les ministres de la défense des 30 pays membres de l'Alliance.

«Je suis ici pour travailler en étroite collaboration avec nos alliés», a-t-il expliqué. «C'est un moment important pour notre alliance. Il y a presque 20 ans, après que les États-Unis ont été attaqués le 11 septembre, nous sommes allés ensemble en Afghanistan pour faire face à ceux qui nous ont attaqués et pour nous assurer que l'Afghanistan ne deviendrait pas à nouveau un refuge pour les terroristes qui pourraient attaquer l'un d'entre nous», a-t-il rappelé.

Antony Blinken et le secrétaire

à la Défense Lloyd Austin sont arrivés mardi à Bruxelles pour cette réunion exceptionnelle qui doit également traiter des tensions avec la Russie en Ukraine.

La tenue de cette réunion et son format ont pris de court la plupart des alliés, a-t-on appris de sources diplomatiques. Certains ministres seront absents, notamment le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian, en visite officielle en Inde.

La visioconférence est prévue à 16H30 heure de Bruxelles (14H30 GMT), a-t-on appris de source diplomatique. Elle sera précédée par une réunion en présentiel des membres de la «quadrilatérale», soit les chefs des diplomates américaine, française, britannique et allemande, a annoncé le ministère allemand des affaires étrangères.

«le thème principal des discussions sera l'Afghanistan, ainsi que les développements actuels à la frontière entre l'Ukraine et la Russie et sur l'accord nucléaire avec l'Iran», a précisé le ministère. La France sera représentée par le directeur politique du ministère des Affaires étrangères.

Atténuation du besoin en liquidité en mars dernier

Le besoin en liquidité des banques s'est atténué en mars 2021 à 61,2 milliards de dirhams (MMDH), en moyenne hebdomadaire, contre 63,3 MMDH un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette tendance reflète notamment le reflux de la monnaie fiduciaire, indique BAM dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière du mois d'avril.

Dans ce contexte, rapporte la MAP, les injections de liquidité de la banque ont porté sur un montant total de 72,2 MMDH, incluant 27,4 MMDH à travers les avances à 7 jours, 15,7 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 27,9 MMDH en tant que prêts garantis et 1,2 MMDH au titre des opérations de swap de change, relève BAM, notant que le taux interbancaire s'est établi à 1,50% en moyenne, en ligne avec le taux directeur.

Sur les autres marchés, les taux des bons du Trésor se sont orientés à la baisse en février aussi bien sur le compartiment primaire que secondaire, précise la même source, ajoutant que, pour les taux de rémunération des dépôts à terme, ils ont marqué une baisse de 13 points de base à 2,35% pour ceux à 6 mois et une hausse de 12 points à 2,82% pour ceux à un an.

En ce qui concerne les taux débiteurs, les résultats de l'enquête de BAM auprès des banques relatifs au quatrième trimestre 2020 indiquent une légère hausse trimestrielle de 8 points de base du taux moyen global à 4,42% et ce après une baisse de 21 points au trimestre précédent.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux entreprises ont augmenté de 12 points, traduisant des accroissements de 17 points pour les prêts aux grandes entreprises et de 3 points pour les crédits aux TPME, souligne BAM.

A l'inverse, les taux appliqués aux particuliers ont accusé un repli de 17 points, recouvrant une diminution des taux appliqués aux comptes débiteurs et aux crédits à la consommation ainsi qu'une stabilité de ceux des prêts à l'habitat.

Les prix des produits alimentaires enregistrent leur dixième hausse consécutive à l'échelle mondiale



Les prix mondiaux des denrées alimentaires se sont envolés en mars 2021 pour le dixième mois consécutif, a annoncé l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

« L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 118,5 points en mars, soit une hausse de 2,1% par rapport à février et son niveau le plus haut depuis juin 2014 », a indiqué l'agence onusienne dans un rapport rendu public récemment.

Cette inflation est portée principalement par les gains enregistrés dans les sous-indices des huiles végétales, de la viande et des produits laitiers, alors que ceux des céréales et du sucre ont perdu du terrain, a expliqué la FAO.

En effet, selon les données recueillies, l'Indice FAO des prix des huiles végétales a progressé de 8% par rapport au mois précédent, en raison de la hausse des valeurs des huiles de palme, de soja, de colza et de tournesol. Avec une valeur moyenne de 159,2 points en mars, correspondant à un gain de 11,8 points, l'indice a presque atteint son plus haut niveau depuis 10 ans.

Soulignons que les prix internationaux de l'huile de palme ont enregistré leur dixième hausse

mensuelle consécutive, ceux de l'huile de soja ont fortement progressé, tandis que le resserrement prolongé des disponibilités des huiles de colza et de tournesol, respectivement au Canada et dans la région de la mer Noire, a continué de soutenir les prix.

En s'établissant à une valeur moyenne de 117,4 points en mars, l'Indice FAO des prix des produits laitiers a fait un bond de 3,9% par rapport au mois de février.

L'analyse des données publiées par la FAO laisse apparaître qu'il s'agit du dixième mois consécutif de hausse de l'indice, qui est désormais en hausse de

16% par rapport à sa valeur de l'année dernière à la même période », souligne le rapport.

D'après l'organisation, les prix du beurre ont bénéficié de disponibilités quelque peu limitées en Europe et d'une hausse de la demande en prévision d'une reprise du secteur de la restauration.

Dans son rapport, l'agence des Nations Unies ajoute que « des prix du lait en poudre ont également progressé, soutenus par une forte augmentation des importations en Asie, en particulier en Chine ».

En ce qui concerne l'Indice FAO des prix de la viande, qui s'est établi en moyenne à 98,9 points en mars dernier, il a gagné 2,3% par rapport à février.

Bien que la tendance à la hausse se poursuit pour le sixième mois consécutif, les données relatives à ce produit montrent que « l'indice se situe encore légèrement en dessous (0,5%) de sa valeur d'il y a un an », note la FAO.

S'il ressort des chiffres publiés par l'organisation que les prix de la viande de bovins sont restés stables, alors que ceux de la viande d'ovins ont reculé, le rapport affirme que les importations de la Chine et la forte hausse des ventes internes en Europe ont entraîné une hausse des

cours de la volaille et de la viande de porc.

En mars dernier, l'Indice FAO des prix des céréales a affiché une valeur moyenne de 123,6 points, accusant ainsi une baisse de 1,8% par rapport au mois de février. Mais en dépit de ce recul, l'organisation internationale relève qu'il est toujours en hausse de 26,5% par rapport à son niveau de mars 2020.

Il est à souligner que « ce sont les prix du blé à l'exportation qui ont le plus baissé, principalement parce que l'offre est satisfaisante et que les perspectives de production pour les cultures de 2021 sont favorables », explique la FAO faisant remarquer que les prix du maïs et du riz ont également fléchi, alors que ceux du sorgho ont progressé.

Quant à l'Indice FAO des prix du sucre, il apparaît qu'il s'est établi en moyenne à 96,2 points cédant ainsi 4,0%, « sous l'effet des importantes exportations prévues en Inde ».

Quoi qu'il en soit, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture constate qu'il reste supérieur de plus de 30% à son niveau d'il y a un an et qu'il s'agit du premier recul après les fortes hausses enregistrées lors des deux mois précédents.

Alain Bouithy



Une inflation portée principalement par la hausse des prix des huiles végétales et des produits laitiers

Baisse de la charge de compensation du gaz butane et du sucre à 2,38 MMDH à fin février

La charge de la subvention du gaz butane et du sucre a diminué à 2,38 milliards de dirhams (MMDH) durant les deux premiers mois de cette année, après 2,50 MMDH à fin février 2020, ressort-il du récent bulletin d'information de la Caisse de compensation.

La charge de la subvention du gaz butane s'est élevée à 1,85 MMDH, en repli de 5% par rapport à fin février de l'année écoulée, précise la Caisse, ajoutant que l'évolution de la charge de compensation du sucre, aussi bien en quantités qu'en va-

leur, a enregistré une diminution de 3% à 527 millions de dirhams (MDH).

Concernant le paiement des encours des dossiers de subvention des produits gaz butane et sucre, arrêté à fin mars 2021, il s'est établi à près de 3 MMDH, dont 2 MMDH pour le gaz butane et 1 MMDH pour le sucre, fait savoir la même source. Les encours des dossiers de subventions, arrêtés à la même période, se sont élevés à 3,93 MMDH, dont 2,75 MMDH pour le gaz butane et 1,18 MMDH pour le sucre.

Une performance de 10,59% du BKR à fin mars

La sélection de valeurs de BMCE Capital Research (BKR) a réalisé une performance de 10,59% à fin mars 2021, contre +2,02% pour son benchmark (Masi RB).

"Dans un contexte difficile marqué par un manque de dynamisme du marché boursier, la sélection de valeur de BKR, capitalise sur sa nouvelle allocation 2021 et clôture le mois de mars sur une performance remarquable de 10,59% contre +2,02% pour son benchmark le MASI-RB", indique la société de recherche dans son dernier "Strategy" du mois de mars.

Au niveau actuel, le portefeuille traite à 21,4x ses bénéfices, contre 20,5x pour le Masi et affiche un rendement (D/Y) de 3,1%, contre

3,2% pour le Masi, fait savoir la même source.

Par ailleurs, le document rappelle que la sélection de valeurs a fait l'objet de certains remaniements portant sur la sortie de la valeur HPS et l'affectation de sa pondération initiale à AtlantaSanad et Sothema en date du 25 mars pour les porter respectivement à 5% et à 9,5%.

Les gains du portefeuille de valeurs sont principalement redevables au bon comportement de Sothema avec une performance de +59,6%, des deux valeurs technologiques Microdata et Disway dont le portefeuille capte respectivement +20,3% et +46,3% de croissance, et de la Snep avec une performance de +23,7%.

L'agroécologie ou quand la biodiversité est au cœur de l'agriculture

Produire plus avec une petite empreinte écologique, tel est le concept de l'agroécologie, une pratique solutionnant les torts causés par l'agriculture conventionnelle et présentant des potentialités de développement de plus en plus importantes au Maroc.

Entre agroforesterie, permaculture, sylvo-pâturages et rotations de cultures diversifiées, l'agroécologie a une place importante qui permettrait d'atteindre une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable de par ses pratiques basées sur le non-gaspillage alimentaire ou encore le travail sur sol vivant.

En effet, la pandémie de Covid-19 qui a poussé à repenser les modes de production agricole et de consommation alimentaire a suscité

également une réflexion élargie de la part des acteurs économiques de l'environnement sur le sens de l'agroécologie comme modèle agricole, mais aussi comme mode de consommation responsable et modèle économique durable.

"Alors que les consommateurs sont à la quête des produits agricoles et alimentaires sains et propres en cette période de crise sanitaire, les aliments agroécologiques s'avèrent être la nourriture de choix pour tout foyer", a déclaré à la MAP Kamal, agriculteur et formateur en agroécologie.

Il a fait observer que l'agroécologie est en réalité déjà très pratiquée par plusieurs petits agriculteurs ruraux, qui ne disposent pas forcément des moyens de s'équiper en pesticides par exemple, ou encore par des paysans et des néo-ruraux à des fins principalement vivrières et de commercialisation à petite ou moyenne échelle.

Sur la différence entre l'agroécologie et l'agriculture bio, M. Kamal a relevé que cette dernière ne fait que proscrire l'utilisation de produits chimiques, alors que la première interdit la monoculture, à l'origine de la propagation de plusieurs maladies, notant que pour une meilleure préservation du sol, la plantation des arbres et des haies est généralement favorisée dans ce type d'agriculture.

Aicha, agro-écologiste dans la

zone agricole du Gharb, a confié, quant à elle, que l'agroécologie demeure une activité rentable et porteuse de revenus de façon durable, en plus de préserver la terre et la santé de sa famille.

Dans une déclaration à la MAP, Aicha, qui ignorait encore l'existence de cette pratique il y a deux ans de là, a relevé que grâce à l'engagement de plusieurs associations et d'établissements scientifiques et techniques, un grand nombre d'agriculteurs de la région sont désormais informés sur la manière de tailler les arbres, de faire du greffage, de préparer du compostage, ainsi que sur la manière de lutter naturellement contre les ravageurs.

Encourageant les agricultrices de sa région à se lancer dans le secteur, Aicha qui a bénéficié de plusieurs formations sur le développement des pâturages, l'agroécologie, la taille des arbres de l'amandier, a fait part de sa grande volonté d'élaborer des projets concrets à même de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire pour la stabilité de son village.

Elle a, dans ce sens, précisé que l'agroécologie constitue une sorte de transition entre des pratiques ancestrales vers un nouveau système plus respectueux de la nature, notant que les pratiques qu'elle a changées, sont celles qu'elle a testées lors des différentes formations dont elle



a bénéficié, notamment l'utilisation du savon noir pour traiter les arbres, lequel a donné "de très bons résultats".

Et de soutenir qu'au niveau des arbres fruitiers, cela demande des années pour avoir des changements concrets, faisant observer que les techniques agroécologiques ont, dans ce sens, permis d'accroître les rendements de 72%, ce qui demeure "plutôt intéressant".

Elle a, par ailleurs, relevé que le passage de l'agriculture conventionnelle à l'agroécologie n'est pas forcément facile pour un agriculteur traditionnel, qui se doit d'avoir un sol pas trop abimé par le labour et les intrants, posséder une fertilité naturelle et disposer d'un capital pour tenir le temps de la transition.

Il est à noter que la Fondation Heinrich Böll a publié récemment en collaboration avec le Réseau d'initiatives agro-écologiques au Maroc (RIAM) un nouveau reportage qui traite de l'agroécologie au Maroc et qui vise à susciter une réflexion élargie sur l'agroécologie en tant qu'instrument de revendication d'une identité solidaire et développementaliste.

Les deux parties ont également réalisé un film documentaire sur le "Sol vivant" en marocain et en amazigh, qui se présente comme un film démonstratif visant la sensibilisation et la formation des producteurs paysans aux pratiques agricoles, principalement en maraîchage, pour avoir un sol vivant.

Par Samia Boufour (MAP)



Une pratique présentant des potentialités de développement de plus en plus importantes au Maroc

Les dividendes des sociétés cotées devraient atteindre un taux de distribution historique de 96%

Le montant agrégé des dividendes des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca devrait atteindre 16,705 milliards de dirhams (MMDH) au terme de l'exercice 2020, équivalent à un taux de distribution historique de 96%, estime Attijari Global Research (AGR).

"Dans l'attente d'une communication de la part des sociétés cotées n'ayant pas encore annoncé leur dividende par action (DPA) 2020, nous pensons que le montant agrégé des dividendes devrait atteindre 16,705 MMDH au terme de l'exercice 2020 contre 18,670

MMDH en 2019, soit un repli de 10,5%.

A cet effet, rapporte la MAP, le payout (base consolidée) ressortirait autour des 96%", indique AGR dans une analyse des résultats annuels 2020 des sociétés cotées.

Jusqu'à date d'aujourd'hui, 65 émetteurs parmi les 74 sociétés cotées ont annoncé le montant de leur dividende au titre de l'exercice 2020, fait savoir la même source, notant que celles-ci représentent plus de 80% de la capitalisation totale du marché.

Il en ressort un dividende agrégé de 14,324 MMDH, indique

la filiale d'Attijariwafa Bank, précisant que les dividendes ordinaires ont atteint un montant de 14,203 MMDH tandis que les dividendes exceptionnels se sont établis à 121,5 millions de dirhams (MDH) durant la même période.

En termes de communication des émetteurs sur le dividende de l'exercice 2020, les analystes d'AGR relèvent que 19 sociétés cotées ont relevé leur DPA, 16 ont abaissé le montant de leur dividende comparativement à l'exercice 2019, 5 ont maintenu un DPA stable et enfin 25 n'ont pas distribué de dividende au même titre que l'année 2019.

Par ailleurs, 9 sociétés cotées n'ont pas encore annoncé le dividende à distribuer au titre de l'exercice 2020.

En dépit de la forte dégradation des profits en 2020 et tenant compte du manque de visibilité des émetteurs, le rendement (D/Y) 2020 du marché Actions ressort à un niveau correct de 2,9%, fait remarquer AGR, soulignant que celui-ci est toujours attractif à travers un spread de rendement par rapport aux BDT-5 ans de 90 points de base (PBS), contre 60 PBS en 2019.

A la lecture des rendements de dividende sectoriels, quatre secteurs

se distinguent à travers des D/Y attractifs. Ainsi, celui du ciment avec un D/Y moyen de 4,1% porté par le relèvement du DPA ordinaire des deux cimentiers cotés et celui des assurances avec un D/Y moyen de 3,8% soutenu par le rehaussement des dividendes d'Agma et d'AtlantaSanad.

De même, le secteur "financement" offre un D/Y moyen de 3,8% suite au retour à la distribution d'Eqdom et de Maroc Leasing, et celui des ports un D/Y de 3,7% équivalent à un DPA de Marsa Maroc de 8 dirhams en 2020 contre 9,7 dirhams en 2019.

Valoriser la résilience après la pandémie



Si la pandémie de Covid-19 a appris au monde une chose, c'est le prix élevé que nous payons - en vies perdues, en économies endommagées et en potentiel humain gaspillé - lorsque nous sous-évaluons la résilience. En appliquant cette leçon, nous pouvons renforcer notre capacité à résister aux chocs futurs.

Au cours des derniers siècles, les sociétés ont trouvé une formule simple pour le progrès et la prospérité: la croissance économique. Une augmentation régulière de la production et de la productivité est apparemment la panacée pour tous les problèmes, y compris l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la maladie. Mais sommes-nous maintenant arrivés à un point où la stratégie de croissance devient un piège, générant de nouveaux problèmes à une échelle toujours plus grande?

Il semble que oui. Dans un récent rapport publié avant le tout premier sommet du prix Nobel de ce mois, «Notre planète, notre avenir», mes collègues et moi soutenons que l'échec du monde à valoriser la résilience sociale et écologique signifie que les chocs de ce siècle vont frapper plus fort, plus perturbateurs et ont des effets plus durables sur des siècles, voire des millénaires. Mais nous pouvons renforcer la résilience sociale en promouvant l'égalité, la confiance et la collaboration, et la résilience écologique en valorisant la diversité et la complexité plutôt que l'efficacité et la simplicité.

La pandémie a cruellement mis en évidence les risques d'ignorer la résilience. Nos économies sont devenues si interdépendantes que le sort de l'une dépend de la performance des autres à l'autre bout du monde. Nos villes, généralement des ruches d'industrie et d'innovation, sont devenues des foyers

de maladies. Nos systèmes de transport sont parfaitement conçus pour la navette des agents pathogènes à travers la planète. Et certains de nos principaux réseaux de communication privilégient les mensonges et la désinformation à la vérité, ce qui rend difficile la distinction entre la réalité et la fiction.

Des niveaux extrêmes d'inégalité réduisent la résilience de la société, souvent de manière évidente. Les pays plus pauvres, avec moins d'hôpitaux, moins de pouvoir de recherche et une gouvernance plus faible, ont moins de capacité à gérer la pandémie. Dans les sociétés riches, les personnes les plus pauvres sont souvent les plus vulnérables, car leurs facteurs de risque sont plus importants. Ils sont exposés à une pollution atmosphérique plus élevée, sont plus susceptibles de souffrir d'obésité et vivent dans des conditions plus surpeuplées que les riches. La pandémie les a donc frappés plus durement et s'est propagée parmi eux plus rapidement.

Mais les inégalités économiques peuvent également éroder la résilience par d'autres moyens. La confiance dans les gouvernements a tendance à être plus faible dans les sociétés plus inégales, en partie parce que les citoyens les plus pauvres pensent que les politiciens servent principalement les intérêts des élites. Cela peut encourager la montée de dirigeants populistes et compliquer la poursuite de politiques à long terme affectant tous les citoyens au sein et entre les sociétés.

Tout cela est assez difficile. Mais, dans notre rapport, nous concluons que de loin les plus grands chocs probables de ce siècle proviennent de notre relation toxique avec la nature. La biosphère - la zone proche de la surface de la Terre où la vie prospère - a

au moins 3,5 milliards d'années. Mais en une seule vie, en grande partie depuis les années 50, l'humanité a systématiquement réduit la résilience de sa propre maison, entraînant des changements climatiques et une perte de biodiversité.

Les humains tranchent, coupent en dés et simplifient la biosphère. Nous gérons 75% des terres habitables sur Terre, en grande partie pour l'agriculture. Nous avons réquisitionné environ un quart de toute l'énergie provenant des plantes terrestres, et les humains et leur bétail représentent 96% de tous les mammifères en poids. Alors que nous nous frayons un chemin à travers les forêts, les zones humides et les prairies, les espèces les plus résistantes - celles qui peuvent s'adapter le plus rapidement et même prospérer dans un environnement humain - sont souvent celles comme les chauves-souris et les rats, qui hébergent facilement des agents pathogènes mortels.

La résilience de la biosphère - sa capacité à persister, à absorber les chocs et à se développer dans des conditions en constante évolution - dépend de la variété et de la capacité de la vie à régénérer les matériaux et à évoluer de manière novatrice face à l'incertitude et à l'inconnu. Renforcer cette résilience nous oblige à respecter les limites planétaires et à soutenir la diversité écologique. Mais, par-dessus tout, nous devons apprécier et valoriser les biens communs mondiaux de manière nouvelle.

Nous sommes confrontés à une tempête parfaite. Notre survie sur Terre nous obligera à repenser notre approche de la valorisation de la résilience de notre civilisation mondiale, en commençant par reconnaître qu'elle est ancrée dans et dépendante de la bio-

sphère. En termes simples, nous devons commencer à collaborer avec la planète sur laquelle nous vivons. Nous ne pouvons pas calculer la valeur de la forêt amazonienne de la même manière que nous évaluons l'entreprise du même nom. De même, la stabilité de la circulation océanique ou l'Antarctique - qui montrent toutes deux des signes de fragilité - ne peuvent pas être tarifées de la même manière que les biens de consommation. Nous devons également valoriser les sociétés cohésives, l'inclusion, la collaboration et la confiance.

La pandémie de Covid-19 est un moment de transformation pour les sociétés. Nous savons que nous devons réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Nous savons qu'une quatrième révolution industrielle a commencé. Et nous savons depuis la crise financière mondiale de 2008 que le retour aux affaires comme d'habitude n'est pas le moyen de construire un avenir prospère et durable.

Nous devons maintenant transformer nos économies pour donner la priorité à la diversité et à la résilience plutôt qu'à la simplicité et à l'efficacité. Cela signifie, avant tout, aller au-delà des stratégies de croissance faciles et destructrices qui sont déconnectées de la planète que nous vivons. Au lieu de cela, les gouvernements doivent réorienter le dynamisme économique pour assurer la résilience des humains et de leur environnement naturel. En fin de compte, valoriser la résilience signifie valoriser notre avenir.

Par Carl Folke

Directeur de l'Institut Beijer
d'économie écologique de

l'Académie royale des sciences de Suède

Libé Ramadan



Le Japon va rejeter de l'eau de Fukushima à la mer

Le Japon va rejeter dans l'océan Pacifique, après traitement, plus d'un million de tonnes d'eau provenant de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima Daiichi, a annoncé mardi le gouvernement nippon malgré l'opposition de pays voisins et des pêcheurs locaux.

Cette décision met fin à sept années de débats sur la manière de se débarrasser de l'eau issue de la pluie, des nappes souterraines ou des injections nécessaires pour refroidir les coeurs des réacteurs nucléaires entrés en fusion après le gigantesque tsunami du 11 mars 2011.

Environ 1,25 million de tonnes d'eau contaminée sont actuellement stockées dans plus d'un millier de citernes sur le site de la centrale accidentée.

L'eau sera rejetée "après nous être assurés qu'elle est à un niveau (de substances radioactives, NDLR) nettement en-dessous des normes de sécurité", a déclaré mardi le Premier ministre Yoshihide Suga, ajoutant que le gouvernement japonais prendrait "des mesures" pour empêcher que cela n'entache la réputation de la région.

Une décision rapide était nécessaire car l'eau continue à s'accumuler et les limites des capacités de stockage sur place pourraient être atteintes dès l'automne 2022, selon Tepco, l'opérateur de la centrale.

L'eau destinée à être relâchée dans cette opération, qui ne devrait pas commencer avant deux ans et pourrait prendre

des décennies, a été filtrée à plusieurs reprises pour être débarrassée de la plupart de ses substances radioactives (radionucléides), mais pas du tritium, lequel ne peut pas être éliminé avec les techniques actuelles.

Cette solution est très contestée par les pêcheurs et agriculteurs de Fukushima, dans le Nord-Est du pays, redoutant que cela n'affecte encore davantage l'image de leurs produits auprès des consommateurs, même si Tepco s'est engagé mardi à pren-

dre "des mesures pour empêcher que des rumeurs néfastes ne circulent" à l'encontre de l'agriculture, des forêts, de la pêche et du tourisme dans la région.

Le gouvernement "nous a dit qu'il ne rejeterait pas l'eau sans l'adhésion des pêcheurs", a déclaré Kanji Tachiya, responsable d'une coopérative locale de pêche à Fukushima, mais "maintenant, ils reviennent là-dessus et nous disent qu'ils vont rejeter l'eau, c'est incompréhensible".

Plus d'une centaine de personnes ont aussi manifesté mardi devant le Kantei, les bureaux et la résidence officielle de M. Suga à Tokyo, portant des pancartes avec des slogans contre la décision.

"S'il vous plaît, arrêtez maintenant", a lancé Ichiro Tanaka, un manifestant sexagénaire, selon des propos recueillis par l'AFP. "Ne pourrissez pas Fukushima et tout le Japon avec la radioactivité" (...). "Vous avez dû décontaminer la zone après l'accident, n'allez pas répandre à nouveau la contamination".

"Le gouvernement japonais a une fois de plus laissé tomber les gens de Fukushima", a réagi mardi Greenpeace, fustigeant une "décision complètement injustifiée de contaminer délibérément l'océan Pacifique".

L'organisation environnementale a répété son appel à poursuivre le stockage de l'eau jusqu'à ce que la technologie permette de la décontaminer complètement.

Début 2020, des experts commission-

nés par le gouvernement avaient recommandé le rejet en mer, une pratique déjà existante au Japon comme à l'étranger sur des installations nucléaires en activité.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a aussi soutenu cette option. Son directeur général Rafael Grossi s'est "réjoui" mardi de la décision du Japon, déclarant que l'AIEA était prête à lui fournir un soutien technique.

Cette décision est "une étape importante" dans le démantèlement de la centrale de Fukushima Daiichi, a salué M. Grossi dans un communiqué.

Les voisins du Japon, avec qui Tokyo entretient des relations houleuses sur fond de contentieux historiques, ont manifesté leur mécontentement.

La Chine a qualifié mardi "d'extrêmement irresponsable" l'approche du Japon, qui "va gravement nuire à la santé et à la sûreté publiques dans le monde, ainsi qu'aux intérêts vitaux des pays voisins".

La Corée du Sud, qui a exprimé de "vifs regrets" après cette décision qui représente "un risque pour l'environnement maritime", a convoqué l'ambassadeur japonais à Séoul.

Le gouvernement américain, allié de Tokyo, a en revanche exprimé son soutien à l'opération, notant que le Japon avait "pesé les options et les effets, avait été transparent dans sa décision et semblait avoir adopté une approche en accord avec les normes de sûreté nucléaire internatio-



Environ 1,25 million de tonnes d'eau contaminée sont actuellement stockées dans plus d'un millier de citernes sur le site de la centrale accidentée

Le livre

Je m'agenouille devant mon père pour lui mettre ses chaussettes. Soulever une de ses jambes semi-fléchie, poser son pied dans le creux de ma main, ajuster la chaussette à son talon à la peau sèche et crevassée, l'autre main tenant toujours la jambe inerte et d'autant plus lourde... Quand la cheville violacée de mon père est enfin couverte, je suis trempé de sueur malgré l'heure matinale.

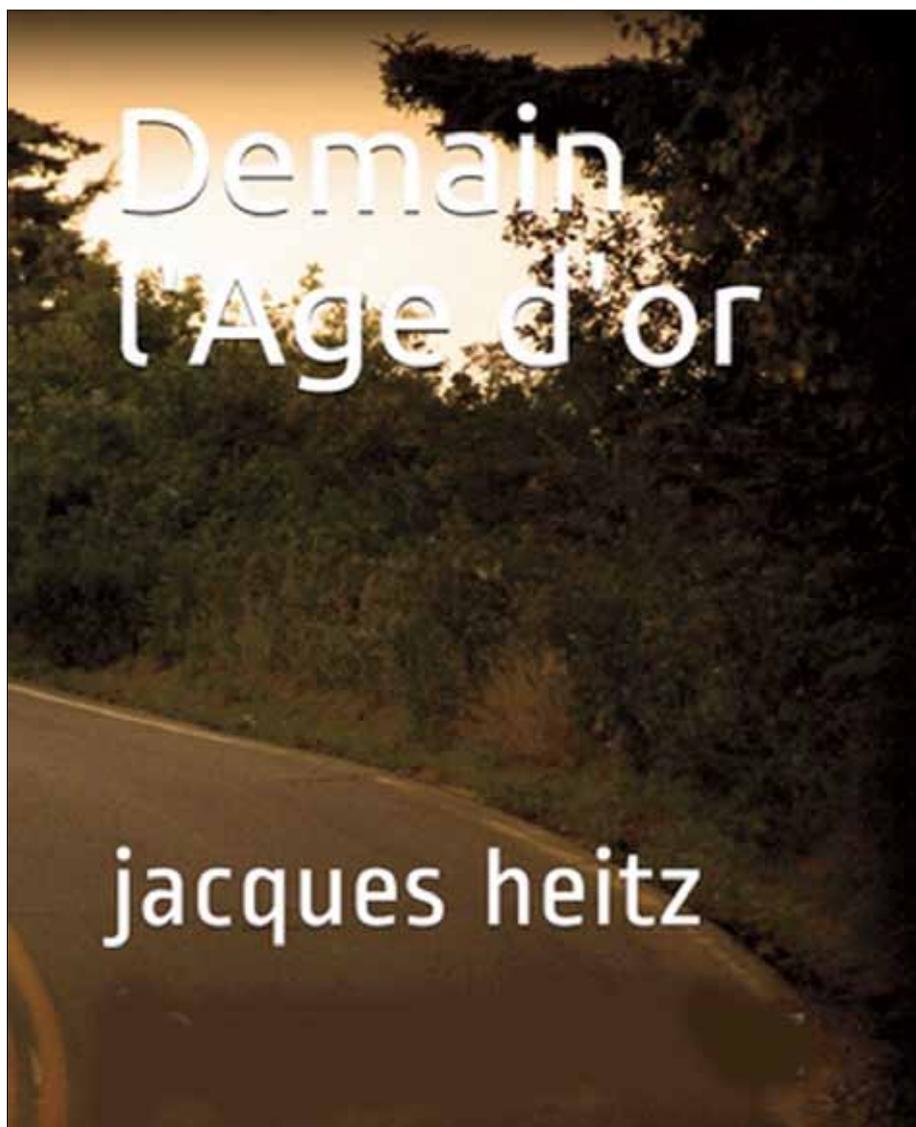
- Il me reste une chaussette, deux chaussures larges à velcro et en route papa. Tu ne dis rien ? Tu ne dis jamais rien, ce n'est pas nouveau. Dommage qu'on n'ait pas pu se parler vraiment. On ne t'a jamais donné la parole. Tu ne l'as jamais prise. Dr rares propos sur les tomates, les fraises, le jardin, la montagne où j'ai pu t'emmener jusqu'à 85 ans. Je marchais trop vite, tu te souviens ? Tu me suivais sans te plaindre parce que tu ne t'es jamais plaint de rien, n'est-ce pas ? Tout l'espace plaintif était occupé par ta femme et ta fille qui se livraient à une féroce concurrence. Qui souffrait le plus ? Le moindre de leurs bobos tournait au cataclysme universel. Tu as bien pu, hein papa, te payer une double broncho- pneumonie dans la maison glaciale de Bruges, ce n'était pas grand-chose à côté du rhume de Maman, furieuse d'être atteinte d'une maladie insignifiante alors que tu impressionnais tout le monde avec une affection grave dont tu aurais pu mourir.

- Tu ne dis rien, tu ne souris pas, me vois-tu seulement, transpirant à tes pieds à essayer de te mettre une chaussette ? Nous les hommes, motus, hein, on ne se plaint pas. A te voir trimballer à 90 ans passés des arrosoirs de 10 litres et donner à boire à des plantes trop délicates pour la lance d'arrosage, j'ai espéré que la vieillesse t'épargnerait jusqu'au bout.

- La paix à tout prix et cultiver ton jardin... J'avais du mal à croire que tes aspirations puissent être aussi modestes. 54 ans à te taire avec la même femme si difficile à satisfaire. (En as-tu jamais regardé une autre ?) 30 ans en ce jardin à ne parler qu'à tes tomates, à ne dialoguer qu'avec les pivoines. Comptable 40 ans et deux ans soldat. Une photo de toi en uniforme, l'air incroyablement jeune. Un gamin vraiment mais n'est-ce pas cela un militaire ? Réduit à la condition de petit garçon. Ne pas prendre d'initiative, obéir, oui tu étais ainsi avec Maman. Dis, tu ne pourrais pas un peu soutenir ta jambe ? M'entends-tu seulement ? Tu m'entends mais tu n'écoutes pas. Ça donne envie parfois de te dire des vacheries, de te piquer un peu pour te faire réagir. Prouve-moi que tu es encore vivant !

- Il faut touiller, dit-il.

- Oui, c'est ton unique phrase depuis quelque temps. D'où sort-elle ? Un leitmotiv ? Un mantra ? Je ne saurai jamais tes rêves, tes secrets, ce que tu as ressenti, pensé, chéri, maudit... Les sourcils froncés parfois. Tu n'étais pas content, le repas n'était pas prêt à l'heure, tu avais faim, hypoglycémie peut-être, allais-tu devenir féroce ? Parfois le visage crispé : ton père a mal à



l'estomac, diagnostiquait ma mère Mais tu n'allais pas te plaindre pour autant. Pas un mot. Silence. Ce silence qui a plombé notre enfance à ma sœur et à moi. Nous aurions préféré la discussion, voire la dispute. Qu'on sache qui tu es, ce que tu penses. Mais bon, tu ne pouvais pas, les conflits te terrorisaient, on ne va pas refaire l'histoire n'est-ce pas ?

Vais-je lui dire : -Tu vas quitter tout ce que tu aimes Papa. Ciel bleu, jardin fleuri, adieu. Garage plein de vieilles choses inutiles où tu te réfugiais les rares jours de mauvais temps à l'abri de la pluie et de ta femme, adieu. Tu vas quitter ta maison, ton monde. Tu n'iras plus en ville faire les courses ou échanger des timbres pour ta collection. Nous n'irons plus ensemble à la coopérative vinicole pour en ramener ce petit vin sans prétention, réjouissant, que nous mettions en bouteille tous les deux dans le garage. Fini tout ça mon vieux. Cap vers le Nord, le gris et le froid.

Non, je lui dis : - Papa, tu vas retrouver la ville où tu es né. Là où tu

seras, tu verras, c'est très bien chauffé. Il y aura en permanence des gens pour prendre soin de toi. Tu n'auras plus à te soucier de rien. Tu seras toujours aidé. Et il y aura un jardin là-bas aussi où tu pourras te promener bien couvert quand il fera beau.

- Il faut touiller, dit mon père.

- Voilà la deuxième chaussure enfilée. Tu vas avoir un peu chaud aux pieds ici. Mais à Bruxelles, il peut faire froid, tu te rappelles ? Même au mois d'août. Allons à la voiture maintenant. Embarquement immédiat. Enfin presque. Reste Maman. J'installe mon père sur les trois alèzes et les couvertures du siège passager avant. Introduire ou ressortir un vieillard d'une voiture basse est une opération aussi délicate que lui enfiler chaussettes et chaussures. Comment arriver à plier ce corps fragile et pourtant inflexible ? Enfin installé, la ceinture de sécurité bouclée. Reste le pire : ma mère. C'est son fils bien aimé qui va lui infliger la blessure, l'arrachement. Je leur ai administré à tous les deux un sédatif puissant. Ma mère est habillée mais elle n'a pas l'air calme du

tout, ni résignée à partir. Son corps n'est plus rond comme il y a eu et sa robe marron, trop chaude pour ici, trop froide pour là-bas, flotte autour de ce squelette amaigri. Ses cheveux teints, clairsemés ; laissent apparaître par plaques un crâne grisâtre. Je connais par cœur ce visage ridé, ces lèvres minces dont les commissures se mettent à trembler quand elle n'est pas contente. Je redoute depuis toujours ce tremblement annonciateur d'orages. Comme je redoute ce regard souvent hostile, accusateur, fusillant le coupable. Je vais vers la chambre de ma sœur. Elle est déjà levée, en longue chemise de nuit blanche. Affolée. - Sois prudent ! J'entre sans bruit dans la pièce où je dors avec Odile. Le remue-ménage du départ n'a pas suffi à la réveiller. Etrangère à ma famille. Entrée dans ma vie depuis peu, elle a accepté un court séjour ici pour être avec moi. Douces courbes, tentantes rondeurs, elle dort nue, elle a toujours trop chaud. Je la contemple un instant, sa vue me redonne des forces, et je referme doucement la porte.

(A suivre)

Santé et bien-être

Grignoter tard le soir : Mauvais pour les performances au travail le lendemain

Selon une nouvelle étude, le fait de grignoter de la malbouffe tard le soir a un impact négatif sur les performances au travail le lendemain.

Des chercheurs de l'université d'Etat de Caroline du Nord ont découvert un lien entre une alimentation malsaine le soir et la capacité des personnes à travailler. Ils ont déclaré que leur étude avait montré «pour la première fois» qu'une alimentation saine avait une incidence sur le comportement au travail.

Près de 100 employés à temps plein aux Etats-Unis ont participé à l'étude et ont répondu à une série de questions trois fois par jour pendant 10 jours de travail consécutifs. Ils étaient interrogés sur leur bien-être physique et émotionnel, ainsi que sur leurs habitudes alimentaires.

Les chercheurs ont constaté que les personnes qui grignotaient de manière peu saine tard le soir étaient plus susceptibles de déclarer souffrir de problèmes physiques le lendemain, notamment de maux de tête, de maux d'estomac et de diarrhée. Elles étaient également plus susceptibles de souffrir de problèmes de bien-être émotionnel et exprimaient des sentiments de culpabilité ou de



honte concernant leurs choix alimentaires. Ces résultats avaient une implication directe sur leur comportement avec leurs collègues sur le lieu de travail le jour suivant : les employés étaient plus renfermés et moins enclins à aider leurs collègues. «Nous savons maintenant qu'une alimentation malsaine peut

avoir des effets presque immédiats sur les performances au travail. Les entreprises peuvent contribuer à une alimentation saine en accordant plus d'attention aux besoins et préférences alimentaires de leurs employés et en aidant à répondre à ces besoins, par exemple en proposant des options de restauration sur

place», a expliqué Seonghee «Sophia» Cho, co-auteur de l'étude et professeur de psychologie à l'Université de Caroline du Nord.

« Cela peut avoir une incidence sur la santé physique et mentale de leurs employés et, par extension, sur leurs performances au travail », a-t-elle ajouté.

Recettes

Le sushi burger, la recette tendance !

Ingrédients :

Pour 3 personnes
250 g de riz à sushi
1 avocat
200 g de pavé de saumon
1 mangue
3 c. à soupe de vinaigre de riz
Graines de sésame
Feuilles de Nori

Les étapes :

1. Faites cuire le riz puis découpez de fines tranches d'avocat et de

mangue. Faites de même avec le saumon. Déposez le riz dans un emporte-pièce et tassez.

2. Disposez quelques tranches d'avocat par-dessus.

3. Recouvrez de saumon puis de mangue.

4. Formez un Dôme de riz à l'aide d'une cuillère à soupe. Arrosez de vinaigre de riz.

5. Saupoudrez quelques graines de sésame et retirez l'emporte-pièce. Il ne vous reste plus qu'à déposer la feuille de Nori comme ci-dessous. Bon appétit!





Khalid Chihab crée un instrument de musique combinant l'Oud et l'Outar

Avec ses bras forts et musclés, l'artisan-artiste Khalid Chihab sculpte le tronc d'un arbre pour confectionner un nouvel instrument de musique dont la forme et les sons combinent l'Oud oriental et l'Outar marocain avec pour nom "Al Aawtar".

La grande passion et l'amour qu'il voue aux instruments à cordes l'ont poussé à suivre le chemin de son père et à réaliser des instruments de musique, un métier hérité de père en fils, en mettant à profit ses touches artistiques pour la composition de notes musicales (Do - Ré - Mi - Fa - So - La - Si - Do).

Né à Casablanca en 1974, Khalid Chihab estime que la réalisation de ce nouvel instrument de musique nécessite un savoir-faire très particulier. Au début, la pièce en bois est séchée trois à quatre mois avant de poursuivre le travail durant un mois à un mois et demi supplémentaire, a-t-il affirmé dans une déclaration à la MAP. Parmi les types de bois préférés figurent notamment l'acajou et l'amandier qui servent de matériau pour fabriquer les différentes pièces de l'instrument surtout la manche et la caisse de résonance qui est recouverte de peau de chèvre en vue de former un rythme musical avec des sons particuliers, tout en utilisant la pâte collante, la sciure du bois de cèdre pour rassembler les différentes parties ainsi que les outils de polissage, de décoration et de tein-

ture afin de conférer plus d'esthétique à l'aspect attrayant de l'instrument.

L'artisan a également rappelé que la réalisation de ce produit, qui a commencé comme une simple idée en 2012, a nécessité trois ans d'essais infructueux avant d'aboutir finalement à la confection d'Al Aawtar, un instrument dont les niveaux de ses quatre cordes sont équivalents au rythme du violon, contrairement à l'Oud qui dispose de 11 à 13 cordes.

Les raisons qui l'ont encouragé à créer ce genre d'instrument de musique sont liées notamment à sa volonté de préserver l'héritage marocain et de contribuer à son enrichissement en combinant l'Outar marocain original et d'autres instruments de musique dont des instruments importés comme l'Oud irakien, le Saz turc, la Guitare, le Banjo et le Hajhouj, a-t-il poursuivi. Et d'ajouter que du fait que la majorité des utilisateurs d'instruments à cordes n'ont pas une large culture musicale, alors ils peuvent à travers l'instrument Al Aawtar "découvrir maqamat de l'Oud mêlé à la saveur de l'Outar marocain original".

Dans un coin à Kissariat Ahl Fès à Bab Marrakech dans l'ancienne médina de Casablanca, Khalid reste souvent confiné dans son atelier qui ne dépasse pas deux mètres de long sur un mètre et demi de largeur, et malgré son exigüité, l'atelier témoigne de nombreuses années de créativité et d'innovation avec la production d'en-

viron 23 types d'instruments de musique de la nouvelle génération, comme en témoignent les artistes qui y affluent nombreux.

Il a également rappelé que le début était à un âge précoce quand il avait abandonné l'école à la quatrième année du collège pour s'intéresser à remodeler les restes de cuir et de bois, utilisés par son père pour réaliser des instruments de musique comme le Bendir, et les transformer en objets d'art très appréciés par les touristes étrangers, ajoutant que cela l'avait incité à s'orienter vers la production de ce nouveau type d'instrument de musique alors qu'il entamait la deuxième décennie de sa vie.

Il a, en outre, indiqué que malgré le positionnement de son atelier situé dans un coin loin de la vue des visiteurs, la bonne réputation dont il jouit a fait de lui une destinée aux artistes qui utilisent les instruments de l'Oud et l'Outar à l'instar de Jamal Zerhouni, Omar Boutmazoukht, Mohamed Mahfoudi, Hamid Mostaghni, Gharbaoui, Bouabid Berrazi, Abderrahman Ait Zer, Hosni Zerhouni, Abderrahim Meskini, Mohamed Akour, Farid Said et le défunt Mahmoud Idrissi.

Parmi ses clients figurent des artistes marocains mais aussi étrangers en provenance d'Arabie saoudite, de Syrie, d'Irak, de France et des Pays-Bas, comme le souligne son site Web qui présente une collection de photos souvenirs.

Par ailleurs, Khalid Chihab n'a pas renoncé à l'amour voué à l'Outar, rappelant dans ce sens que de grands efforts ont été déployés dans la perspective de faire connaître cet instrument de musique, tout en ajoutant qu'à travers "l'association l'Outar marocain pour l'art authentique", fondée avec son compagnon de route Said Lakrini, il œuvre activement à réaliser cet objectif en organisant chaque année un concours ouvert aux fans et aux utilisateurs de cet instrument de musique.

Il a toutefois indiqué que l'épidémie du Coronavirus a perturbé tous les calculs et les organisateurs du concours ont été contraints de reporter cette année l'annonce du vainqueur de cette édition à la fin du mois sacré du Ramadan, un moment où l'association a l'habitude d'organiser cet événement artistique et culturel sur Facebook durant les mois de juillet et septembre de chaque année.

Pour protéger sa propriété intellectuelle, l'innovateur Khalid Chihab a encodé cet instrument de musique en utilisant une technique spécifique qui désintègre complètement l'instrument après une tentative de démembrer celui-ci pour explorer le secret et la source de ses notes musicales particulières sur lesquelles il est compté pour accéder aux milieux artistiques mondiaux.

Le Festival du rire de Casablanca du 15 au 18 avril



Le festival du rire de Casablanca (FRIC) se tiendra du 15 au 18 avril en distanciel, sous le thème "Malgré la distance, le rire nous réunit", indique les organisateurs dans un communiqué.

Le FRIC, organisé par l'Association "Art et Culture", offrira au public casablancais un plateau artistique formidable, et des soirées de rire non-stop "DAHK FABOUR MORA LAFTOUR", ajoute la même source, précisant que le festival proposera une sélection de sa programmation en ligne disponible pour les internautes sur des plateformes digitales nationales et internationales. Le festival débutera au début sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram et YouTube et sur le site

du FIRC, site 2M, Radio 2M, TopTv et autres plateformes, fait savoir le communiqué.

Au menu du programme, figurent des shows exceptionnels, de célèbres humoristes de France, Russie, Cameroun, Sénégal, Tunisie et Egypte, aux côtés de grands noms de la comédie nationale. Cette 16ème édition, qui mettra en avant des figures de la comédie nationale et internationale, comme Fatih, Sayed Abdou, Samia Samia Orosemane, rendra hommage à des comédiens marocains de renom.

Les organisateurs promettent un programme très riche et varié, car outre les spectacles, une journée d'étude sera animée par des professeurs chercheurs sur "l'anc-

dote d'hier et d'aujourd'hui".

Le festival renouvelle l'expérience de l'année dernière en allant à la recherche d'humoristes en herbe, relève la même source, ajoutant qu'un grand concours sera organisé à cet effet afin de sélectionner huit à dix candidats marocains, pour présenter un sketch ou un stand-up en langue française ou arabe, en partenariat avec l'agence de production Image Factory. Pour cette édition, l'action "opérations ensemble" sera menée au profit des associations SOS village et l'Heure joyeuse.

Le FRIC a pour ambition de faire profiter le public de l'humour sous toutes ses formes, en vue d'offrir la joie, la gaieté et l'espoir.

Bouillon culture

ISESCO

L'Organisation du Monde islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) a annoncé le lancement de la deuxième édition de ses programmes ramadanesques "Nafahat Ramadaniya" et "Ouamadat Fikriya" qui s'articulent autour de vidéoclips donnant la parole à d'éminentes personnalités intellectuelles, culturelles et religieuses. Ces vidéoclips seront diffusés sur le site Web de l'ICESCO, ainsi que sur les différentes plateformes, pages et comptes de réseaux sociaux de l'Organisation à partir de ce mercredi, a indiqué l'ICESCO dans un communiqué. La même source précise qu'à travers cette initiative, l'ICESCO vise à partager des messages thématiques et constructifs mettant en évidence l'action fondamentale des femmes et des hommes dans la réforme de la société et la consolidation des valeurs religieuses fondées sur la paix, la tolérance et la coexistence entre les sociétés.

L'Organisation ambitionne également, poursuit le communiqué, à discuter les questions d'actualité importantes ainsi que les idées nouvelles qui enrichissent la vie culturelle, contribuent au renouvellement des champs de la pensée, de la culture, de la littérature et de la sciences, œuvrent à la promotion des valeurs de paix et au partage de la connaissance et facilitent l'échange entre les éminentes personnalités religieuses, culturelles et intellectuelles et le grand public, en vue de soutenir le dialogue spirituel et intellectuel.



Le Street Art pour embellir la médina d'Oujda



Le Collectif Tzouri pour la culture et le développement mène, depuis quelques jours dans la médina d'Oujda, une initiative pour l'embellissement de certains espaces à travers le Street Art.

De grandes fresques ont ainsi été peintes sur les murs donnant sur une place de la rue Sidi Okba, au cœur de la vieille médina, dans le but d'introduire une dimension artistique et esthétique dans cet espace à forte valeur historique et contribuer à améliorer l'attractivité de la médina. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet «Laissons une trace», mené par le collectif Tzouri et financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme «Moucharaka Mouwatina», et ayant pour objectif «la mobilisation des jeunes dans l'implication effective pour changer leur environnement, à travers la formation et l'orientation et leur implication dans un ensemble d'activités culturelles». Dans une déclaration à la chaîne d'information en continu de la MAP (M24), le président du collectif Tzouri, Mohamed Momo, a indiqué que cette activité fait suite à une formation organisée au bé-

néfice de 14 jeunes de la médina d'Oujda, qui ont été formés à l'art de peindre des fresques murales, une formation offerte notamment par l'artiste marocain du Street Art Samir Toumi, alias «Iramo Samir», qui est venu spécialement pour contribuer à cette initiative.

La réalisation de ces fresques dans cet espace de la médina constitue la partie pratique de cette formation, a-t-il expliqué, notant que le choix a été porté sur la médina car il s'agit «d'un patrimoine qu'on doit préserver et mettre en valeur, on lui offrant une esthétique nouvelle permettant de renforcer son attractivité pour les touristes et visiteurs, et contribuer ainsi à créer une dynamique économique à travers le Street Art».

«Nous sommes convaincus de l'importance de telles initiatives pour redonner des couleurs à l'espace urbain, améliorer le cadre de vie de la population et soutenir l'économie locale», a affirmé l'acteur associatif, précisant que le projet «Laissons une trace» a commencé il y a une année et se terminera le 30 avril, et a porté sur des actions culturelles similaire dans la médina et dans le

quartier El Mir Ali d'Oujda. De son côté, le responsable artistique de cette initiative, l'artiste visuel Mohamed El Alami, a expliqué que cette action est menée en collaboration avec les jeunes de la médina, l'objectif étant de les intégrer aux initiatives locales et les mettre en contact avec des artistes reconnus à l'échelle du Maroc, comme Iramo Samir qui dispose d'une grande expérience dans le Street Art au Maroc et à l'étranger, et qui a offert une formation à ces jeunes dans ce cadre.

S'agissant des thèmes de ces fresques murales, il a précisé que le choix a été porté sur le thème de l'égalité, ainsi que sur des composantes du patrimoine matériel et immatériel, bien en phase avec le cadre de la vieille médina, notamment les habits traditionnels et les instruments de musique, tout cela dans une perspective moderne. Le collectif Tzouri a été créé en 2016 avec pour objectif la promotion de l'art en général, et du Street Art en particulier, dans la ville d'Oujda, à travers divers projets comme «Laissons une trace», «Kharbachat» et le festival «Gaâda» qui fête le nouvel an amazigh.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

HORIZONTALEMENT

- I. Masses idoines de légumes.
- II. Entraîne le jus d'Oka - Indien au Canada.
- III. Avant Le Mans quand on y va - Vraiment juste.
- IV. Gardoise - A prendre dans un bol.
- V. Mettre la main au panier.
- VI. Fatigue - Biens apportés.
- VII. Peut se mettre en boule - De Dunkerque à Strasbourg.
- VIII. N'est pas à un jour près - Malveillant comme coup.
- IX. Ruminer.

VERTICALEMENT

1. Il n'y a pas si longtemps.
2. Eliminer les ciments pectiques de certains tissus - Bœuf avant la charrie.
3. Lettres à Elise - Motos vertes.
4. Aime les lardons.
5. Mange de l'herbe - La moitié de la moitié de tonton.
6. Appel au secours.
7. Portraitiste français - En fin de cours.
8. Au bord de la ruine - Prend un micro dans la cuisine.
9. Le foie est ainsi.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	A	S	S	E	P	I	E	D	S
II	A	S	T	E	R	I	S	Q	U	E
III	S	T	E	I	N		R	U	E	S
IV	S	I	G	N	E	R	A	I		T
V	E	C	O		E	P	E	L	E	R
VI	P	O	S	E			L	L		I
VII	I	T	A	L	I	E		E	T	E
VIII	P	A	U			T	A	S	U	R
IX	E	N	R	O	L	A	S		B	E
X	S	T	E	R	I	L	I	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

	6		7	8	5			
	8	4	3		1	6		
		1					8	
6	2			3		1	8	
9		4		2		5		
4	5	8				2	6	
	3				8			
		5	6		8	3	9	
			2	3	9		4	

Moyen

	9			5		6	8	
	1		8	2	5			
8								
			5		2	3	7	
	5	6		2		4	8	
2	3	8		9				
						7		
		5	8	4		1		
1	4	2					5	

Difficile

		5			1			
	1					4	2	
3				2			5	
		8			5	1		
	8		1	4	9	7		
7	3			6				
6		2					4	
1	4					6		
		3			9			

Expert

		1	8					
4			3		8	6		
	9							2
		9		6	4			
	1		2			5		
			8	7		4		
7							9	
	2	3	5					8
			9	5				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	9	5	8	2	6	4	7	1
1	7	2	4	9	3	5	8	6
6	4	8	1	7	5	9	2	3
8	5	3	9	6	4	7	1	2
9	2	1	3	8	7	6	5	4
7	6	4	2	5	1	3	9	8
4	1	9	5	3	2	8	6	7
2	8	6	7	4	9	1	3	5
5	3	7	6	1	8	2	4	9

Moyen

4	5	2	7	9	1	3	6	8
7	6	3	2	4	8	9	1	5
9	1	8	5	6	3	7	2	4
5	3	1	6	7	4	2	8	9
6	4	7	8	2	9	5	3	1
8	2	9	1	3	5	4	7	6
1	7	6	9	5	2	8	4	3
3	8	5	4	1	7	6	9	2
2	9	4	3	8	6	1	5	7

Difficile

2	4	5	7	1	9	6	8	3
1	8	6	3	2	4	7	5	9
3	7	9	5	6	8	2	1	4
9	5	8	1	7	2	4	3	6
4	3	7	9	8	6	5	2	1
6	1	2	4	3	5	8	9	7
7	2	1	8	4	3	9	6	5
8	9	3	6	5	7	1	4	2
5	6	4	2	9	1	3	7	8

Expert

4	8	6	5	9	3	7	2	1
3	2	7	1	8	6	5	4	9
9	5	1	2	4	7	8	3	6
1	7	2	8	3	4	9	6	5
6	9	3	7	5	1	4	8	2
8	4	5	9	6	2	3	1	7
7	6	8	4	1	9	2	5	3
2	1	4	3	7	5	6	9	8
5	3	9	6	2	8	1	7	4

Un robochien chinois qui court plus vite que son ombre

Un chien en mieux: il obéit, n'aboie pas, ne mord pas et laisse encore moins de souvenirs sur le tapis. Et son concepteur chinois l'assure, son robochien, baptisé AlphaDog, est le plus rapide du monde.

Le toutou high-tech, équipé de détecteurs, carbure à l'intelligence artificielle, ce qui lui permet "d'entendre" et "de voir" son environnement. Mais on peut aussi l'emmener en promenade.

Même s'il n'a ni queue ni tête, "c'est tout comme un vrai chien", résume Ma Jie, responsable technologie chez Weilan, l'entreprise de Nankin (est) à l'origine du prototype.

Tutoyant les 15 kilomètres/heure en vitesse de pointe, AlphaDog revendique le record du monde de course pour un animal métallique. Il est aussi plus stable qu'un vrai chien, expliquent ses concepteurs, avec un grand coup de pied dans l'arrière-train à titre de démonstration.

À la différence d'un vulgaire cabot télécommandé, le robot quadrupède évolue librement dans son environnement à l'aide de l'internet mobile 5G, avec un temps de réponse ultra-rapide.

"Il détecte le frottement et le niveau du sol afin d'adapter sa hauteur et la vitesse de

ses pas", explique M. Ma, alors que le robot démonstrateur entreprend lentement mais sûrement de grimper un escalier.

C'est à Oxford que Ma Jie a étudié l'apprentissage par renforcement, une technique d'intelligence artificielle qui "dresse" les robots via récompenses ou punitions.

Il a utilisé cette technique pour programmer son robot sur la base du comportement canin.

AlphaDog réconcilie deux tocales bien partagées dans la Chine d'aujourd'hui: la technologie et les animaux domestiques.

Ces derniers avaient disparu de la circulation dans les premières décennies du régime communiste mais ont fait un retour en force au cours des 20 dernières années.

Résultat, plus de 1.800 AlphaDogs ont été vendus dès leur premier mois de mise sur le marché, pour la coquette somme de 16.000 yuans (2.000 euros).

"Les commandes viennent principalement de développeurs informatiques, de geeks, mais aussi d'enfants, qui ont vraiment l'air d'adorer ça", confie M. Ma.

Alors que Pékin investit massivement dans les nouvelles technologies, particulièrement l'intelligence artificielle, les robots sont déjà présents dans le paysage comme livreurs de colis, serveurs dans les restau-



rants voire préposés aux tests de dépistage du Covid-19.

À terme, les créateurs du robochien chinois comptent le mettre au service des aveugles.

"Lorsqu'il aura aussi la fonction dialogue, il pourra communiquer avec les handicapés et les emmener au supermarché ou

jusqu'à l'arrêt de bus", explique M. Ma.

En version "entreprise", un AlphaDog plus gros peut servir dans l'inspection de machines industrielles ou de tuyauteries.

La prochaine génération pourrait également voir le robot doté d'une "personnalité" au choix du client: plutôt genre niche ou plutôt pitbull...

Citations

Les talons hauts ont été inventés par une femme qu'on embrassait toujours sur le front.

Marcel Achard

Paresse : habitude prise de se reposer avant la fatigue.

Jules Renard

Un sens interdit, en somme ce n'est qu'un sens autorisé, mais pris à l'envers.

Pierre Dac

Le seul moment où une femme réussit à changer un homme, c'est quand il est bébé.

Nathalie Wood

Allergies : Comment prédire l'intensité de la saison à venir ?

La saison des allergies approche, et pour beaucoup, l'appréhension qui va avec. Cette année sera-t-elle pire que la précédente? Des chercheurs ont pour la première fois développé un modèle permettant de répondre à cette question, en prédisant le niveau de pollen auquel s'attendre dans l'air.

Entre 10 et 20% de la population mondiale est touchée par des allergies, selon l'Académie européenne d'allergie et d'immunologie clinique. Eternuements et yeux rouges ne sont pas les seules conséquences: elles sont aussi un cauchemar pour les asthmatiques, et peuvent nuire au sommeil et aux performances au travail ou à l'école, note l'étude, publiée vendredi dans la revue *Science Advances*.

Mais jusqu'ici, pas d'anticipation à long terme possible pour les personnes affectées: seules des prévisions d'un jour sur l'autre sur le niveau de pollen sont disponibles, a expliqué à l'AFP Carsten Skjøth, coauteur de l'étude et professeur en sciences atmosphériques à l'université de Worcester.

Or, en appliquant largement ce modèle, il serait par exemple possible pour les personnes allergiques de décider où ne pas partir



en vacances, ou si requérir à un traitement préventif serait nécessaire.

Pour leur étude, les chercheurs se sont concentrés sur les pollens de graminées, l'une des principales familles responsables d'allergies.

"Nous avons analysé les concentrations atmosphériques en pollen de nombreux sites au Royaume-Uni, en France et en Belgique, ainsi que dans d'autres pays du nord de l'Europe", a expliqué le chercheur. Celles-ci ont été comparées sur des années avec les températures et précipitations enregistrées.

L'une des découvertes des chercheurs est que les phénomènes sont très localisés. Pour certaines espèces de plantes, à la fois la pluie et la chaleur sont nécessaires à leur dévelop-

pement, tandis que pour d'autres, "la pluie ne se révèle en fait pas très importante", explique Carsten Skjøth.

Un modèle un peu différent doit donc être déterminé pour chaque endroit. Ensuite, grâce aux observations météorologiques avant le début de la saison, il sera possible de dire: "Avons-nous eu une bonne croissance des herbes, ou mauvaise (...) et donc, la saison va-t-elle être rude, ou moins intense que l'année dernière?"

Dans une deuxième partie de leur étude, les chercheurs ont, par ailleurs, tenté de déterminer l'impact du changement climatique sur l'intensité des saisons des allergies. "Le dioxyde de carbone (CO2) agit comme un fertilisant, donc plus on en ajoute dans l'atmosphère, plus les plantes vont grandir", explique Carsten Skjøth. "Et par conséquent, nous aurons une production de pollen accrue."

Ils ont pu vérifier qu'une augmentation par deux du taux de CO2 dans l'air conduirait à une augmentation de 60% de la production de pollen.

"Si nous pouvons stopper nos émissions de CO2, nous n'arriverons jamais à ce stade", a expliqué Carsten Skjøth. "Cela dépendra de ce que nous faisons en tant qu'humains".

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAOURIRT
CERCLE D'EL AIOUN
ANEXE
DE MESTEGMEUR
COMMUNE
TANCHERFI

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 01/2021
Le 11/05/2021 à 11H, il sera procédé, en séance publique dans les bureaux du président de la commune de Tancherfi à El Aioun Caïdat de Mestegmeur, Cercle d'El Aioun, Province de Taourirt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour travaux de :
« Achat et entretien des équipements de l'eau potable à travers le territoire de la commune (conduite du réservoir de aine bouyaala vers matrouh) Commune de Tancherfi caïdat Mestegmeur cercle d'El Aioun province Taourirt »
Le dossier d'appel d'offres peut-être retiré au bureau du service technique de la commune de Tancherfi, il peut-être télécharger à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à trois mille Dhs (3000.00 dhs.)

* Le montant du devis estimatif est fixé à la somme de : quatre vingt trois mille cent dhs. (83100.00) dhs

* Le contenu ainsi que la présentation des dossiers doivent être conformes aux dis-

positions des articles 27 et 29 et 31 du décret N°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune de Tancherfi,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à produire sont celles prévues dans l'article 25 du décret n°2.12.349 précité.

N° 3343/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
INSTITUT NATIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE OUIDJA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/2021/CRRAO

Le 07/05/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les prestations de gardiennage du siège du Centre Régional de la

Recherche Agronomique Oujda et du Domaine Expérimental de Bouareg (Nador), en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire est fixé à : Neuf Mille Dirhams (9 000,00DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante-deux Mille huit cent Dirhams toutes taxes comprises (352 800,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service Administratif du Centre Régional de la Recherche Agronomique Oujda, sis 10 Bd Mohamed VI Oujda ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 3344/PA
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra, Quartier Administratif, Route de Mekhnès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams (30 000 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Six cent soixante et un mille sept cent huit dirhams, 80 cts (661.708,80 Dhs)

latifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les prestations suivantes : La fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies au niveau des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Mekhnès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams (30 000 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Six cent soixante et un mille sept cent huit dirhams, 80 cts (661.708,80 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3345/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر لاطلس المتوسط
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°09/2021 du 07/05/2021 à 13h00
RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 07 Mai 2021 à 13h00mn, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Mekhnès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Objet
01	Achat de 1.000 fours améliorés pour la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Khénifra, Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Mekhnès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs)**

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	999.600,00 Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°3347/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر لاطلس المتوسط
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification du Moyen Atlas
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de La Lutte Contre le Désertification de Khenifra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°08/2021 du 07/05/2021 à 11h00
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 07 Mai 2021 à 11h00 il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Mekhnès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les prestations suivantes :

N° de lot	Objet
01	La Fourniture de la main d'œuvre pour le gardiennage et la surveillance des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Province de Khénifra.
02	La Fourniture de la main d'œuvre pour le gardiennage et la surveillance de la réserve de chasse Royale de Ras Bertiakh, relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Mekhnès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Quarante mille dirhams (40.000 dhs) pour lot 01.
- Dix mille dirhams (10.000,00 dhs) pour lot N°02.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à :

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	1.207.618,56 Un million deux cent sept mille six cent dix-huit dirhams, 56 cts
02	452.856,96 Quatre cent cinquante-deux mille huit cent cinquante-six dirhams, 96 cts

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°3346/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION

REGIONALE DU NORD
Aménagement
des abris pour le stockage
des réactifs et matériels
des centres relevant
de l'AMN/2
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-

N° 39/DR9/C/
AMN/2/2021

La Direction régionale du nordde l'ONEE-Branche Eau, sise à 6 Rue Melilla Castilla Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Aménagement des abris pour le stockage des réactifs et matériels des centres relevant de l'AMN/2

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 419 970.00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4200.00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la direction régionale du nord- Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la direction régionale du nord- Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 19/05/2021 à 10h00 à la direction régionale du nord- Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3348/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD
Renforcement du réseau de distribution des quartiers

Gharouzime, Grinsif et Sidi Boujemaa à la Ville de Chefchaouen
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-

N° 40/DR9/C/
AMN/2/2021

La Direction régionale du nordde l'ONEE-Branche Eau, sise à 6 Rue Melilla Castilla Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement du réseau de distribution des quartiers Gharouzime, Grinsif et Sidi Boujemaa à la Ville de Chefchaouen

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 309 008.00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 13 100.00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la direction régionale du nord- Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la direction régionale du nord- Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le 19/05/2021 à 10h00 à la direction régionale du nord- Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3349/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taza
Commune de Tahla
Service d'urbanisme et d'environnement

AVIS DE DEPOT

Le public est informé du dépôt au siège de la commune de Tahla d'un projet de plan d'aménagement sectoriel n°101/21/AUT (plan et règlement) du quartier administratif-ville de Tahla, Pendant un délai d'un mois à compter du 28/04/2021.

Le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenus à la disposition du public au siège de la commune aux heures d'ouverture des bureaux.

N° 3105/PA

lilla, Castilla, Tanger.L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 3349/PC

Royaume du Maroc
MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX -
N° : 020/2021/CHUIRC
Le11/05/2021 à 10

Heures,il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres des prix : ACHAT DU MOBILIER MEDICAL (en 46 lots)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : « www.marchespublics.gov.ma ».

*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire

* L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 3 838 187.80DHS/ TTC (Trois millions huit cent trente-huit mille cent quatre-vingt-sept dirhams et quatre-vingt centimes TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis à la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca
- soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresseprécitée;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres

pour l'ensemble des lots doivent être déposés avec la liste de colissage au Service des Equipements et Fournitures, à la Direction Générale sise à 8, Rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 10/05/2021 Avant 14Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de consultation.

N° 3350/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la sante
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 023/2021/CHUIRC
Le 11 MAI 2021 à 10 Heures

30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix N°023/2021/CHUIRC ayant pour objet : ACHAT D'INSTRUMENTATION DENTAIRE (147 lots séparés)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des équipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma ».

Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (Montant TTC) est fixé à la somme de : 5 426 116.68 DHS/TTC (Cinq Millions Quatre Cent Vingt-Six Mille Cent Seize Dirhams et Soixante-Heuit Centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen El Arjoun - Casablanca ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons accompagnés des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux (voir article 5 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au Service des Equipements et Fournitures de la Direction Générale, sis à 8, Rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 10 MAI 2021 avant 14 heures (date et heure limite pour le dépôt).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 3351/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION REGIONALE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA

DELEGATION DU MINISTERE DE LA SANTE DE TETOUAN

CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN

Avis d'appel à candidature de convention avec des médecins spécialistes du secteur privé

Vu le Décret N° 2-12-507 du 28 rabii I 1436 (20 janvier 2015) relatif à la situation des médecins et des médecins dentistes du secteur privé conventionnés avec le ministère de la santé ;

Vu l'Arrêté du ministre de la santé N° 672-17 du 23 di Ihijja 1438 (14 septembre 2017) fixant les circonscriptions administratives et la liste des établissements de santé relevant du ministère de la santé dans lesquels les médecins généralistes et spécialistes et les médecins dentistes du secteur privé peuvent exercer par voie conventionnelle.

Le Centre Hospitalier provincial de Tétouan, lance un appel à candidature à une convention avec des médecins spécialistes du secteur privé pour travailler dans les hôpitaux relevant du CHIP de Tétouan :

- **02 Médecons Généralistes**

Les conditions requises : Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir un diplôme de Doctorat ou un diplôme reconnu équivalent (muni de la décision d'équivalence) ;
- ✓ Etre inscrit dans l'Ordre national des médecins en tant que médecin exerçant du secteur privé ;
- ✓ Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire ordinale ;
- ✓ Ne pas avoir été condamné pour un fait qualifié de crime contre les personnes ou d'atteinte à la moralité publique.

Dossier de candidature : se compose des pièces suivantes :

1. Copie certifiée conforme du diplôme de Doctorat ou un diplôme reconnu équivalent (muni de la décision d'équivalence) ;
2. Copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
3. Attestation récente d'inscription dans l'Ordre national des médecins en tant que médecin exerçant du secteur privé ;
4. Attestation de non sanction ordinale délivrée par l'ordre des médecins ;
5. Casier judiciaire ou fiche anthropométrique ;
6. Le formulaire de candidature dûment rempli par le candidat à retirer sur place dans le secrétariat du directeur du Centre Hospitalier provincial de Tétouan.

• **Délai de dépôt des dossiers de candidature :**

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs dossier par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : « Hôpital provincial de Tétouan » au nom de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier provincial de Tétouan ;
 - Soit déposer leurs dossiers contre récépissé au secrétariat du directeur du Centre Hospitalier provincial saniatr mel de Tétouan avant le **07Mai 2021 à 16h00**.
- Tout dossier incomplet ou déposé hors ce délai sera rejeté.

Une commission s'occupera de l'étude des dossiers et la liste des candidats admis sera affichée à l'hôpital Provincial de Tétouan.

N°3352/PA

RESEAU ET SECURITE INFORMATIQUES SARL, DE CAPITAL DE 500 000 DH; RC N°149237 SIEGES SOCIAL: 55. BD ZERKTOUNI CASABLANCA MAROC Aux termes du procès verbal des décisions collectives extraordinaires des associés en date du 25 Mars 2021, il a été décidé : -L'AGREMENT DE CESSATION DES 1750 PARTIS SOCIALES de Monsieur ALMAI ZOUHIR au profit de Madame CHERKAOUI HAFIDA ; -LA Démission de ses fonctions de Co-gérant de Monsieur ALMAI ZOUHIR CIN E396302 ; - Modification des articles 6, 7 et 12 des statuts de la société. - le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 12.Avril 2021 sous le numéro 774191. Pour extrait et mention N° 3356/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 06/2021/BG Le 18 Mai 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux d'aménagement des locaux annexes du siège de la Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre mille Dirhams (4.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de Deux cent trente et un mille quatre-vingt-seize dirhams TTC (231.096,00 Dhs TTC) Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation. N° 3357/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 07/2021/BG Le 20 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux d'aménagement du bureau du Pacha au Pachalik de Khénifra Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois mille Dirhams (3.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante deux mille cent vingt huit dirhams TTC (142.128,00 Dhs TTC) Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation. N° 3357/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI COMMUNE DE TIGHIRT AVIS RECTIFICATIF DE LES APPELS D'OFFRE OUVERTS N° : 15/2021/BC/Tighirt ET 16/2021/BC/Tighirt Le président de la commune de Tighirt porte à la connaissance du public que contrairement à ce qui a été publié dans le journal libération N° 9292 du 14 Avril 2021 au sujet des appels d'offres ouverts n° : 15/2021/BC/Tighirt et 16/2021/BC/Tighirt que : La date d'ouverture des plis est le 07 Mai 2021 au lieu de 06 Mai 2021. N.B : Le reste sans changement. N° 3359/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BOULEMANE COMMUNE OULED ALI YOUSSEF

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 10 / 05 / 2021 à partir de 11 h, il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la commune à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres sur offres des prix, relevant de la commune ouled ali youssef, province de boulemane .

N° D'A.O	Objet de l'appel d'offres	Caution provisoire en (dhs)	Estimation administrative en (dhs)	Heure d'ouverture des plis
03/COAY/2021	Construction et aménagement seguias : Atartour, Taourite, Bouneim , Idiss , Ahmed ou nssane à Ouled Ali Centre , commune ouled ali youssef , province de boulemane.	5 000,00	150 300,00	11 H 00 min
04/COAY/2021	construction d'un mur de protection contre les crues à ayerzi zalfan, commune ouled ali youssef, province de boulemane	1 500,00	37 572,00	12 H 00 min

- Le maître d'ouvrage est Monsieur le Président de la commune ouled ali youssef.
 - Le dossier d'appel d'offres peut :
 * Soit le retiré du service des marchés de la commune.
 * Soit le téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
 - Le dossier d'appel d'offres peut :
 * Soit l'envoyé par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la commune.
 * Soit le déposé contre récépissé au bureau de service technique.
 * Soit le remis directement au président de la commission d'appel d'offres séance tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis
 * Soit participer par la soumission électronique à partir du portail des marches de l'Etat
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 9 du règlement de la consultation

N°3355/PA

lisation des procédures de passation des marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ; - Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation. N° 3358/PA

المملكة المغربية وزارة التربية الوطنية والتعليمات الفنية والثقافية الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الجمهورية التونسية وزارة التربية والتعليم

DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN

Avis d'appels d'offres ouvert

SEANCE A HUIT CLOS (Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020) *****

Il sera procédé au siège de la de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N°AO	OBJETS	CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURS D'OUVERTURE DES PLS
04/AOIN/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE TECHNIQUE LALLA KHADIDJA DP TANTAN (2ème Tranche).	Secteur A / Qualification A2 / Classe 3	70 000.00 Soixante Dix Mille Dirhams ; 00 cts	6 855 569,60 Six Millions Huit Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent Soixante Neuf Dhs et 60 Centimes	07/05/2021 à 15 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma. (Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par : l'article 04 du règlement de consultation

N°3353/PA

المملكة المغربية وزارة الداخلية اقليم بنسليمان دائرة بوزنيقة قيادة شراط جماعة شراط

إعلان

عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

لولوج درجة مساعد اداري الدرجة الثانية السلم 7.

و لولوج درجة مساعد تقني الدرجة الثانية السلم 7.

يعن رئيس جماعة شراط عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 يوم 04 ماي الجاري لولوج درجة مساعد اداري الدرجة الثانية السلم 07 و درجة مساعد تقني الدرجة الثانية السلم 07 و يحدد عدد المناصب المتباري من اجاها في منصب واحد لكل درجة.

يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التقنيين و المساعدين الاداريين المرتبين في الدرجة الثالثة السلم 06 و التابعين لجماعة شراط و الذين قضاوا سنة سنوات من الخدمة الفعلية في هاته الدرجة و ذلك بقاعة الاجتماعات بمقر جماعة شراط على الساعة التاسعة صباحا .

و بناء على منشور السيد رئيس الحكومة الصادر تحت عدد 2020/16 بتاريخ 07 اكتوبر 2020 و المنظم لمباريات التوظيف و للامتحانات الكفاءة المهنية ، يشمل الامتحان على ما يلي :

1- اعتماد اختبار كتابي لكل درجة مدته ثلاث ساعات المعامل 03 و هو اختياري بين احد الموضوعين :

- تحرير موضوع يتعلق بالقطاع المعني
- تحرير موضوع متعلق بالوظائف و المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتميين للدرجة الممتحن بشأنها او بمجال اختصاصات الادارة المعنية .

2- الاختبار الشفوي مدته ما بين 15 و 30 دقيقة تنصب حول مهام تخصص المرشح و قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها ، و يمكن اجراء الامتحان الشفوي حضوريا او عن بعد اذا اقتضت الضرورة لذلك .

وعلى الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان و المتوفرين على الشروط القانونية أعلاه أن يقدموا طلبات ترشيحهم الى مصلحة الموظفين بالجماعة قبل تاريخ 26 ابريل 2021 مرفقين بنسخة من قرار التسمية في الدرجة التي ينتمي اليها المرشح و نسخة من بطاقة التعريف الوطنية .

N°3354/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
AVIS D'APPEL
A LA CONCURRENCE
N°25/2021/MEFRA/
AC/INF
POUR LA PASSATION
D'UN MARCHÉ
NEGOCIE

A- Objet : l'hébergement et l'infogérance des systèmes d'Informations du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

B- Maître d'ouvrage : Le Ministère de l'Economie et des Finances.

C- Adresse du Maître d'ouvrage pour retirer le dossier:

Le dossier du marché négocié peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances, Quartiers Administratif - Rabat - Chellah, Entrée «D», 2ème étage, Bureau n°234.

D- Pièces à fournir par les concurrents :

1- Un dossier administratif comprenant

a) Une déclaration sur l'honneur en un exemplaire unique, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;

b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou de l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu (Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 120 000,00 DH (cent vingt Mille dirhams));

c) Pour le groupement, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret n° 2.12.349, Cette convention doit être accompagnée d'une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

Lorsque le concurrent est une personne morale ou physique, il doit fournir :

a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du concurrent :

-S'il s'agit d'une personne physique agissant pour son propre compte, aucune pièce n'est exigée

-S'il s'agit d'un représentant, celui-ci doit présenter selon le cas :

Une copie conforme de la procuration légalisée lorsqu'il agit au nom d'une personne physique ;

Un extrait des statuts de la société et /ou le procès-verbal de l'organe compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société lorsqu'il agit au nom d'une personne morale, L'acte par lequel la personne habilitée délègue son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant.

b) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret n° 2.19.69 complétant et modifiant le décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics, cette attestation doit mentionner l'activité de la coopérative ou l'union de coopération ;

F- Adresse des sites électroniques :

Le portail marocain des marchés publics :

(www.marchespublics.gov.ma);

Le portail du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration : (www.finances.gov.ma).

G- La date limite du dépôt des candidatures :

La date limite du dépôt des candidatures est fixée pour le 28 avril 2021 à 11 heures.

N° 3361/PA

nistration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret n° 2.12.349 précité. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

c) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 24 du décret n° 2.12.349 précité ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27/07/1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

La date de production des pièces prévus aux b et c ci-dessus sert pour appréciation de leur validité.

d) Le certificat d'immatriculation au Registre de Commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

e) L'équivalent des attestations visées au paragraphe b, c et d ci-dessus délivrés par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

Lorsque le concurrent est une coopérative ou une union de coopérative, il doit fournir :

a) Une attestation d'inscription au registre local des coopératives ;

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la coopérative ou l'union de coopérative

c) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret n° 2.19.69 complétant et modifiant le décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics, cette attestation doit mentionner l'activité de la coopérative ou l'union de coopération ;

d) Une attestation ou sa copie conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant

que la coopérative ou l'union de coopératives est en situation envers cet organisme.

Lorsque le concurrent est un auto-entrepreneur, il doit fournir :

a) Le certificat d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur ou sa copie certifiée conforme à l'original délivré depuis moins d'un an.

b) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret n° 2.19.69 complétant et modifiant le décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics, cette attestation doit mentionner l'activité de l'auto-entrepreneur.

NB : la date de production des pièces exigées pour l'auto-entrepreneur, la coopérative ou l'union des coopératives sert de base pour l'appréciation de leur validité.

2 - Un dossier technique comprenant :

a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et sa participation (Annexe 3 à titre indicatif);

b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrés par les maîtres d'ouvrages publics ou privées ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations d'hébergement ou d'infogérance des systèmes informatiques et dont les montants sont supérieures ou égales à 2 000 000,00 DH TTC sur les quatre dernières années 2017, 2018, 2019 et 2020. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de la réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

E- Adresse du Maître d'ouvrage pour déposer les offres des concurrents :

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau de la gestion du courrier de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Entrée «D», Quartiers Administratif, Rabat - Chellah ;

- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Quartiers Administratif - Rabat - Chellah.

F- Adresse des sites électroniques :

Le portail marocain des marchés publics :

(www.marchespublics.gov.ma);

Le portail du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration : (www.finances.gov.ma).

G- La date limite du dépôt des candidatures :

La date limite du dépôt des candidatures est fixée pour le 28 avril 2021 à 11 heures.

N° 3362/PA

ma); et Le portail du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration : (www.finances.gov.ma).

G- La date limite du dépôt des candidatures :

La date limite du dépôt des candidatures est fixée pour le 28 avril 2021 à 11 heures.

N° 3361/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
du Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux
et Forêts

Direction Régionale des
Eaux et Forêts et à la lutte
contre la Désertification de
Tadla-Azilal

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 03/2021 /
DREFLCDTA

Le 11/05/2021 à 10 heures,

il sera procédé dans le bureau de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification de Tadla Azilal à Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet : la réalisation des études d'aménagement de forêts répartie en deux lots :

Lot n° 1 La révision de l'étude d'aménagement de la forêt de Ait Ouira sur une superficie approximative de 23 116,3 ha, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla-Azilal - Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Beni Mellal.

Lot n°2 : L'étude d'aménagement de la forêt Ighil N'Oumaarad sur une superficie totale de 2871,5 ha, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Beni Mellal.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 8 du règlement de consultation

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

a. contenir une copie certifiée conforme à l'original, du certificat d'agrément (D4).

b. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3362/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceïma

Institut Supérieur
des Professions Infirmières
et Techniques de Santé
Tétouan

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX

N°02/ISPITST/2021

Le Lundi 10 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Institut Supérieur des Pro-

fessions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relative à l'appel d'offre sur offre de prix pour :

• Frais d'impression pour L'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, l'annexe de Tanger et l'annexe d'Al-Hoceïma.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés aux secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil Tétouan.

- Il peut également être téléchargé du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marches-publics.gov.ma

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Cautionnement provisoire est fixé à : 3000.00 DHS (Trois Milledirhams).

L'estimation des coûts des Frais établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de:46024.00DHS T.T.C (Quarante Six mille Vingt-quatre dirhams)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (8) du règlement de consultation.

N° 3363/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceïma

Institut Supérieur
des Professions Infirmières
et Techniques de Santé
Tétouan

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 02/ISPITST/2021

Le Lundi 10 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Institut Supérieur des Pro-

fessions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relative à l'appel d'offre sur offre de prix pour :

• Frais d'impression pour L'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, l'annexe de Tanger et l'annexe d'Al-Hoceïma.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés aux secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil Tétouan.

- Il peut également être téléchargé du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marches-publics.gov.ma

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Cautionnement provisoire est fixé à : 3000.00 DHS (Trois Milledirhams).

L'estimation des coûts des Frais établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de:46024.00DHS T.T.C (Quarante Six mille Vingt-quatre dirhams)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (8) du règlement de consultation.

N° 3363/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale
Tanger-Tétouan-
Al Hoceïma

Institut Supérieur
des Professions Infirmières
et Techniques de Santé
Tétouan

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX

N°02/ISPITST/2021

Le Lundi 10 Mai 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Institut Supérieur des Pro-

fessions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relative à l'appel d'offre sur offre de prix pour :

• Frais d'impression pour L'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, l'annexe de Tanger et l'annexe d'Al-Hoceïma.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés aux secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil Tétouan.

- Il peut également être téléchargé du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marches-publics.gov.ma

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Cautionnement provisoire est fixé à : 3000.00 DHS (Trois Milledirhams).

L'estimation des coûts des Frais établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de:46024.00DHS T.T.C (Quarante Six mille Vingt-quatre dirhams)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au secrétariat général de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, adresse : avenue Abdekhaleq Toress-Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR'mel - Route de Martil Tétouan.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (8) du règlement de consultation.

N° 3363/PA

N° 3364/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
AVIS D'APPEL
A LA CONCURRENCE
N°25/2021/MEFRA/
AC/INF
POUR LA PASSATION
D'UN MARCHÉ
NEGOCIE

A- Objet : l'hébergement et l'infogérance des systèmes d'Informations du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

B- Maître d'ouvrage : Le Ministère de l'Economie et des Finances.

C- Adresse du Maître d'ouvrage pour retirer le dossier:

Le dossier du marché négocié peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances, Quartiers Administratif - Rabat - Chellah, Entrée «D», 2ème étage, Bureau n°234.

D- Pièces à fournir par les concurrents :

1- Un dossier administratif comprenant

a) Une déclaration sur l'honneur en un exemplaire unique, qui doit comporter les mentions prévues à l'article 26 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;

b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou de l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu (Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 120 000,00 DH (cent vingt Mille dirhams));

c) Pour le groupement, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret n° 2.12.349, Cette convention doit être accompagnée d'une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

Lorsque le concurrent est une personne morale ou physique, il doit fournir :

a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du concurrent :

-S'il s'agit d'une personne physique agissant pour son propre compte, aucune pièce n'est exigée

-S'il s'agit d'un représentant, celui-ci doit présenter selon le cas :

Une copie conforme de la procuration légalisée lorsqu'il agit au nom d'une personne physique ;

Un extrait des statuts de la société et /ou le procès-verbal de l'organe compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société lorsqu'il agit au nom d'une personne morale, L'acte par lequel la personne habilitée délègue son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant.

b) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret n° 2.19.69 complétant et modifiant le décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics, cette attestation doit mentionner l'activité de la coopérative ou l'union de coopération ;

F- Adresse des sites électroniques :

Le portail marocain des marchés publics :

(www.marchespublics.gov.ma);

Le portail du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration : (www.finances.gov.ma).

G- La date limite du dépôt des candidatures :

La date limite du dépôt des candidatures est fixée pour le 28 avril 2021 à 11 heures.

N° 3364/PA

nistration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret n° 2.12.349 précité. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

c) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 24 du décret n° 2.12.349 précité ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27/07/1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

La date de production des pièces prévus aux b et c ci-dessus sert pour appréciation de leur validité.

d) Le certificat d'immatriculation au Registre de Commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

e) L'équivalent des attestations visées au paragraphe b, c et d ci-dessus délivrés par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

Lorsque le concurrent est une coopérative ou une union de coopérative, il doit fournir :

a) Une attestation d'inscription au registre local des coopératives ;

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la coopérative ou l'union de coopérative

c) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du décret n° 2.19.69 complétant et modifiant le décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics, cette attestation doit mentionner l'activité de la coopérative ou l'union de coopération ;

F- Adresse des sites électroniques :

Le portail marocain des marchés publics :

(www.marchespublics.gov.ma);

Le portail du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration :

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE KENITRA
 CERCLE DE LALLA MIMOUNA
 CAIDAT SIDI BOUBKER EL HAJ
 COMMUNE DE SIDI BOUBKER EL HAJ

**AVIS D'ADJUDICATION DE VENTE
 AUX ENCHERES PUBLIQUES**

La commune de SIDI BOUBKER EL HAJ, met en vente par voie d'adjudication publique le **11/05/2021 à 11 h** du matin au siège de la commune d'une voiture reformé designer ci-après :

Type de Véhicule	Numéro
Hyundai Accent	J175048

L'adjudicataire doit verser le prix d'achat plus 10% en faveur de la commune.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont :

- ✓ Demande de participation.
- ✓ Photocopie de la carte d'identité nationale

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis à la commune rurale de SIDI BOUBKER EL HAJ situé à l'adresse ci dessus
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au siège de la commune.

N°3365/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL JADIDA
 SECRETARIAT GENERAL
 D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021/INDH

Le **lundi 10 Mai 2021 à 10 :00 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

Travaux de construction des Unités préscolaires au niveau des Communes Territoriales relevant de la Province d'El Jadida 1^{ère} tranche.

LOT	OBJET	Caution provisoire	Estimation TTC
Lot N°1	Neuf (9) Unités Préscolaires: huit (8) de Type T1 et un (1) de type T2 aux C.T Ouled Ghanem et Sidi Abed Province d'El Jadida	35,000,00 dh	Trente cinq mille dh 2.335.948,80 dh (deux million trois cent trente cinq mille neuf cent quarante huit dh et 80 ct)
Lot N°2	Neuf (9) Unités Préscolaires de Type T1 aux CT Sidi Mhamed Akhdim et Moulay Abdallah Province d'El Jadida	35,000,00 dh	Trente cinq mille dh 2.245.816,80 dh (deux million deux cent quarante cinq mille huit cent seize dh et 80 ct)
Lot N°3	Treize (13) Unités Préscolaires: dix (10) de Type T1 et trois (3) de type T2 aux C.T Ouled Aissa et Ouled Hcine Province d'El Jadida	50,000,00 dh	Cinquante mille dh 3.532.584,00 dh (trois million cinq cent trente deux mille cinq cent quatre vingt quatre dh)
Lot N°4	Onze (11) Unités Préscolaires de Type T1 aux C. T Sebti Saïss et Zaouiet Saïss Province d'El Jadida	40,000,00 dh	Quarante mille dhs 2.730.271,20 dh (deux million sept cent trente mille deux cent soixante et onze dh et 20 ct)
Lot N°5	Dix (10) Unités Préscolaires: huit (8) de type T1 et deux (2) T2 aux C.T Mogress-Chaibate-Zaouiet Lakouacem et Ouled Frej Province d'El Jadida	40,000,00 dh	Quarante mille dhs 2.686.041,60 deux million six cent quatre vingt six mille quarante et un dh et 20 ct)

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation - Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

***Pour les concurrents installés au Maroc :**

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir:

Lot	Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
Lot N°1	A	4	A2
Lot N°2	A	4	A2
Lot N°3	A	3	A2
Lot N°4	A	4	A2
Lot N°5	A	4	A2

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3368/PA



**DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG
 Avis d'appels d'offres**

Il sera procédé au siège de la direction provinciale d'ASSA-ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N° AO	OBJETS	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	Qualification et Classification demandée :	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
04/2021/INV.DP ASSA.ZAG	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES EN 4 UNITES SCOLAIRES, ET DEUX BIBLIOTHEQUES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	30 000,00	*****	07/05/2021 À 10 H 30
05/2021/INV.DP ASSA.ZAG	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTRÔLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES EN 4 UNITES SCOLAIRES, ET DEUX BIBLIOTHEQUES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE ASSA-ZAG-AREF GUELMIM OUED NOUN.	20 000,00	*****	Eg.1. Catégorie : 3 Cvl.1. Catégorie : 3	07/05/2021 À 11 H 00
06/2021/INV.DP ASSA.ZAG	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES EN 4 UNITES SCOLAIRES, ET DEUX BIBLIOTHEQUES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	12 000,00	*****	07/05/2021 À 11 H 30
07/2021/EXP.D P.ASSA.ZAG	ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES INTERNATS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	Max 359 999,52 Min 202 498,24	15 000,00 DH (Quinze Mille Dirhams).	07/05/2021 À 12 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics , et aux dispositions du circulaire du ministre de l'Économie , des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 6 du règlement de la consultation.

N°3366/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Settat
 Conseil Provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 8/BP/2021

Le **11/05/2021 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Contrôle de qualité des travaux de construction d'un Parc Auto au siège du Conseil Provincial de Settat - Province de Settat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1.000,00 dh (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **28.020,00 dh TTC**(Vingt Huit Mille Vingt Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats de qualification et de qualification exigées sont :

Activités	Qualifications	Catégorie
CQ : Contrôle Qualité	CQ.1	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

N°3367/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D OUED
AMLIL
CAIDAT DE BOUHLO
COMMUNE
TERRITORIALE
BOUHLOU
Avis d'appel d'offres
ouvert N°01/2021

Le 11/5/2021 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de Bouhlo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour Travaux d'extension du réseau pour alimentation en eau potable d'un groupe de logements (chhayem) sis au douar EL HAJEB relevant de la commune de BOUHLOU Province de TAZA.- Lot unique-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la dite commune, il peut être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme dix mille dirhams (10000.00)

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 126924.00 dhs. Cent vingt-six mille neuf centvingt quatre dirhams zéro centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme au disposition des articles 27, 29 et 31 de décret N° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les déposer contre récépissé leurs plis, dans le bureau du président du conseil communal de Bouhlo :

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 2-12-349

Précité par l'article 05 de règlement de consultation.

N° 3369/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Aménagement du
Territoire National,
de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de la
Politique de la Ville
Habitat et Politique
de la Ville
Direction Provinciale
de l'Habitat
et de la Politique de la
Ville - Ouarzazate
Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
n°2/2021

(En séance publique)
Le Vendredi 07 Mai 2021 à 10h (Dix heures) du matin, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Habitat et

de la Politique de la Ville de Ouarzazate à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°2/2021, en séance publique, relatif aux Prestations de Sécurité et de Gardiennage du siège de la Direction Provinciale de l'Habitat et de la Politique de la Ville de Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de Bureau d'ordre de la dite Direction, Sise au Boulevard Mohamed VI - Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DHS (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 252 888,48 DHS TTC (Deux Cent Cinquante-deux Mille Huit Cent Quatre-vingt-huit DH 48 Centimes Toutes Taxes Comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès de Bureau d'Ordre de cette Direction ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), Les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage soit, les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n° 2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultations.

N° 3370/PA

SOCIETE NATIONALE
DE RADIODIFFUSION
ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 12AOM/SNRT/2021
Le 10/05/2021 à 11:00 heures , il sera procédé dans les bureaux de la SNRT ,1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à :Fourniture de consommable informatique pour la SNRT

• Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT(2ème étage) au plus tard le 07/05/2021

à 14 H30, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétaire de la Direction desAchats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 23 000 ,00dhs

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 558 524,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achatsde la SNRT

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3371/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUJANT
COMMUNE IGHRM
AVIS D'ADJUDICATION
PUBLIQUE

N°02/CT.IGH/2021.

Le 12/05/2021 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr le Président de la Commune IGHERM à L'Ouverture des plis relatifs à L'ADJUDICATION PUBLIQUE, POUR VENTE MATÉRIELS MISE EN FOURIERE, FERRAILLES ET MATÉRIELUX HORS SERVICE.

Le dossier de l'adjudication publique peut être retiré à la Régie des Recettes de C.T IGHERM. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à 10% des lots à choisir.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordres de la C T IGHERM

- Soit les remettre au président de la commission chargée de la vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit participer par soumission électronique via le portail marches publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du CPS relatif à cette opération.

N.B: - le concurrent peut constater les matériaux objet du présent adjudication durant les horaires légaux de travail.
Pour plus de renseignements, contacter la régie des recettes communales durant les horaires légaux de travail.

N° 3372/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU

DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
Direction Régionale de la
Météorologie Centre
Est à Beni Mellal
EN-S-03-03-03
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°03/2021/DRMCE
Le 11/05/2021 à 10h00heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 03/2021/DRMCE, pour: La fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologiqueà Khouribgaet sa maintenance (Préfecture de Khouribga).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 Dhs (Quinze Mille Dirhams).

-L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Offre de base :454200,00 Dirhams TTC (Quatre Cent Cinquante Quatre Mille Deux Cent Dirhams Zéro Centimes TTC).

Offre de la maintenance :72000,00 Dirhams TTC (Soixante Douze Mille Dirhams Zéro Centimes TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
□Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal.

□Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité ;

□Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
□Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le28/04/2021 à 10h00 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 3373/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU

DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU

DE LARACHE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 13/DPETLE/Lar 2021
Le 11 MAI 2021 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

(Plan de Campagne 2021) Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant de la DPETLE de Larache

Province de Larache
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante :

www.mtpnet.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 DIRHAMS, (TROIS MILLE DHS).

L'estimation du coût des prestations : 169.428,00 DIRHAMS, (CENT SOIXANTE NEUF MILLE QUATRE CENT VINGT HUIT DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Larache place Oued El Makhazine Larache.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3374/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la sante
Région DARAA
TAFILALTE
Délégation Provinciale
de ZAGORA
Centre hospitalier
Provincial de ZAGORA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°09/2021
Le 19/05/2021 à 11 heures, il sera procédé, à la salle de réunions à la Délégation Provinciale du Ministère de la santé à Zagora , sise à l'Avenue Mohamed V devant station Total, Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 09/2021 pour La maintenance préventive et corrective des équipements D'ANESTHÉSIE ET DE REANIMATION relevant de la Délégation Provinciale de Santé et du Centre Hospitalier Provincial de Zagora. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la santé à Zagora, Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : DOUZE mille dirhams (12 000,00DHS)

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

Lot unique : Quatre cent quatorze mille Dirhams (414000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau des marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la santé à Zagora ;

• Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma (conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics) ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 3375/PA

« HUILAG »
 CESSION DES PARTS SOCIALES Suivant PV de l'A.G.E en date du 19 février 2020 Les associés de la société (SARL) « HUILAG » au capital sociale de 300.000,00dhs Siège sociale / Douar Ait Beni Yahya Km 19 Rte Principale AGHBALOU AKOURAR sefrou RC 807, MONSIEUR HASSAN EZ ZAHOUANI Déclare la donation totale de 750 parts sociales d'une valeur de 100 dhs chacune au profit de MONSIEUR ABDELHAK EZZAHOUANI
 La gérance de la société sera au profit de ABDELHAK EZZAHOUANI et l'autre de Mr RAHOU AHAMRI les deux En qualité du co-gérant pour une durée indéterminée
N° 3378/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE CHICHAOUA
 COMMUNE SIDI MOKHTAR
 Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2021
 Mardi le 11 Mai 2021 à 11h du matin il sera procédé au siège de la commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre n°01/2021 pour :
 Équipement du centre de précarité de sidi Mokhtar en matériel de cuisine, matériel de literie, matériel de bureau, matériel médical, matériel technique et électronique.
 Le maître d'Ouvrage est le président de la Commune Sidi Mokhtar.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés publics de la commune.
 Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
 La caution provisoire : huit mille dirhams (8 000,00).
 Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : trois cent quatre vingt dix neuf mille trois cent quatre vingt dix neuf Dirhams.00Cts (399 390,00 TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la commune ;
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 3379/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA
 COMMUNE DE KHENIFRA
 SERVICE DES MARCHES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 04/2021
 Le 11 Mai 2021 à 11: 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
 Frais d'inhumation
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept Mille Dirhams (7.000,00 DHS).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre Vingt Sieze Mille Dirhams TTC. (396 000.00 DHS TTC).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au

bureau précité ;
 - soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 3380/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de khemisset
 Commune de khemisset
 Direction des services
 Division des affaires financières
 SM
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 04/2021
 Le 11/5/2021 à 12h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 construction de murs de clôture de cimetière sidi Ghrib à la commune de khemisset
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la commune de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00dhs(dix mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :358 200,00 dhs (trois cent cinquante huit mille deux cent dhsTTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khemisset.
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 3381/PA
 FONDATAIX
 Conseil financier et fiscal
 SARL AU
 Au capital de 100 000,00 Dirhams
 Siège social : MAGASIN N° 43 RUE 1 LOTISSEMENT ZOUBIR HAY HASSANI-CASABLANCA
 R.C. : 498155
 CONSTITUTION
 Au terme d'un acte ssp en date du 01 AVRIL 2021, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes :
 1-Dénomination: GENERAL TRAVAUX RAYANE
 2-Siège social : MAGASIN N° 43 RUE 1 LOTISSEMENT ZOUBIR HAY HASSANI-CASABLANCA
 3-Activité : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
 4-Capital :
 • MR MOHAMED SAAD fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
 5-Gérance: MR MOHAMED SAAD est désigné le gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
 6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
 L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 773601 le 05/04/2021
N° 3382/PA
 MAC FELLOW SARL AU
 Société à responsabilité limitée à associé unique
 Au capital de 100.000.00 Dirhams
 Siège social: 37 RUE DE LA FRATERNITE RDC APPT 2 QUARTIER RACINE -CASABLANCA
 R.C. : 379037
 AVIS DE MODIFICATION
 Suivant acte sous seing privé en date du 29/12/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
 Dissolution anticipée de la société à compter du 29/12/2020 :
 l'associé unique décide de dissoudre la société par anticipation à compter du 29/12/2020.
 Nomination d'un liquidateur :
 L'associé unique MR OLIVIER JEAN WILLEMS s'est nommé comme liquidateur, et s'est confié tous les pouvoirs pour accomplir dans les meilleures conditions les opérations de liquidation.
 Fixation de siège de liquidation :
 L'associé unique a fixé le siège de liquidation au 37 Rue De La Fraternité RDC Appt 2 Quartier Racine Casablanca
 Dépôt légal : au greffe du

tribunal de commerce de Casablanca le 05/04/2021 sous le numéro 773381
N° 3383/PA
 CENTRE DE MALADIES RENALES ET DE DIALYSE M'HAMID SARL
 Société à responsabilité limitée
 Au capital de 100.000.00 Dirhams
 Siège social: LOT M'HAMID 1 B N°1255 CORRESPOND A 189-MARRAKECH R.C. : 89699
 AVIS DE MODIFICATION
 Suivant acte sous seing privé en date du 26/02/2021 à MARRAKECH, il a été décidé ce qui suit :
 NOMINATION D'UN COGERANT :
 L'assemblée décide de nommer MR MAAROUF BOUHAJA en qualité de cogérant à compter du 26/02/2021 pour une durée indéterminée.
 Par cette nomination la société sera gérée par les deux cogérants MR MAAROUF BOUHAJA et MR AMINE SABTI pour une durée indéterminée.
 ATTRIBUTION D'UNE ENSEIGNE COMMERCIALE :
 L'assemblée décide que la société portera l'enseigne commerciale « CMRD MHAMID »
 Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de MARRAKECH le 08/04/2021 sous le numéro 122795
N° 3384/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de khemisset
 Commune de khemisset
 Direction des services
 Division des affaires financières
 SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021

Le 11/5/2021 à 11h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **ENTRETIEN COURANT DES VOIES A LA COMMUNE DE KHEMISSET**
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la commune de Khemisset, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50 000,00dhs(Cinquante mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :**1393 200,00 dhs (un million trois cent quatre-vingt-treize mille deux cent dirhamsTTC).**
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khemisset.
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 -Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
 -Les concurrents installés au Maroc devront fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de la qualification et de classification comme suit :

secteur	Classe	Qualifications exigées
B	4	B5

ROYAUME DU MAROC
 Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
 Branche Eau
المملكة المغربية
المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب
قطاع الماء
Avis de Report N°2 de l'A.O N°09/DR2/2021
 Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres **N° 09/DR2/2021** relatif au **Renforcement de l'AEP du centre IMINTANOUT à partir d'un nouveau forage Lot : ligne électrique** que la date d'ouverture des plis est reportée au **06/05/2021 à 10 :00 H** au lieu de **22/04/2021 à 10 :00 H**
N°3376/PC

FLEXINET SARL AU Société à responsabilité limitée à associe unique Au capital de 100.000.00 Dirhams
Siège social: 3 RUE AIT OÜRIR BD MOULAY YOUSSEF 2E ETAGE-CASABLANCA
R.C. : 380707

AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé en date du 12/03/2021 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
1-CESSION DES PARTS SOCIALES :
MR MOHAMED ECHIKHI cède, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, au cessionnaire Mr YASSINE SKHAF qui accepte, mille (1000) parts d'intérêt de la société «FLEXINET» SARL AU.

Les présentes cessions sont consenties et acceptées moyennant le prix global et forfaitaire de dix mille (10.000,00) dirhams
2-DEMISSION DE L'ANCIEN GERANT :
Mr MOHAMED ECHIKHI, est démissionnaire de la gérance de la société FLEXINET à compter du 12/03/2021
3-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT :
Mr SKHAF YASSINE titulaire de la CIN N° BJ351343 demeurant à 11 BD OKBA

BNOU NAFIE ETG 1 APPT 1 HAY MOHAMMADI CASABLANCA est nommé Gérant unique de la société à compter du 12/03/2021
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/04/2021 sous le numéro 773146
N° 3385/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
INAFTECH SARL
R.C. : 497881
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 17 MARS 2021, il a été institué une société SARL avec les caractéristiques suivantes :
1-Dénomination: INAFTECH
2-Siège social : 416-418 BD OUED DAOURA LOT SMARA OULFA CASABLANCA
3-Activité : Négoce de matériel Electroménager
4-Capital :
• MR ALI BENYOUSSEF fait apport en numéraire de la somme de 34.000 DH, divisée en 340 parts sociales de 100 DH chacune
• MR SAMIR BITAR fait apport en numéraire de la somme de 33.000 DH, divisée en 330 parts sociales de 100 DH chacune
• MR AMINE LAWTI fait apport en numéraire de la somme de 33.000 DH, divi-

sée en 330 parts sociales de 100 DH chacune
5-Gérance :
• M. ALI BENYOUSSEF, cogérant pour une durée indéterminée.
• M. AMINE LAWTI, cogérant pour une durée indéterminée.
6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
L'immatriculation au RC a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 773385 le 05/04/2021
N° 3386/PA

UTC CONCEPT SARL
Au capital de 100.000.00 Dirhams

Siège social: 57, Bd JININE, lot RATC, Hay Al Qods-CASABLANCA
R.C. : 427133
AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé en date du 30/12/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :
1-CESSION DES PARTS SOCIALES :
MR ABDELILAH RAHIOUI cède à MR MOULAY ZAKARIA JAMALI IDRISSE cent parts(100) d'intérêts de la société UTC CONCEPT SARL au prix forfaitaire de 10.000 dont quittance.

MR HICHAM YASMINE cède à MR MOULAY ZAKARIA JAMALI IDRISSE deux cent cinquante (250) parts d'intérêts de la société UTC CONCEPT SARL au prix forfaitaire de 25.000 dont quittance.
Nouvelle répartition du capital social :
MR MOULAY ZAKARIA JAMALI IDRISSE est propriétaire de 750 parts sociales
- MR MOHAMED AIT BEN ALI est propriétaire de 250

parts sociales
Soit au total 1000 parts sociales constituant l'intégralité du capital social de la société.
2-DEMISSION D'UN COGERANT :
MR HICHAM YASMINE, est démissionnaire de ses fonctions cogérant de la société UTC CONCEPT à compter du 30/12/2020
3-NOMINATION D'UN NOUVEAU COGERANT :
MR MOULAY ZAKARIA JAMALI IDRISSE né le

06/03/1985 titulaire de la CIN N° BL74783 demeurant à RES ESSAFA BD EL QODS NR 112 HAY MANDAROUNA ETG 03 APPT 15 AIN CHOK CASABLANCA est nommé cogérant de la société UTC CONCEPT à compter du 30/12/2020
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/04/2021 sous le numéro 773382
N° 3387/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 02/2021 DU 28 /04/2021 à 12 H

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 02/2021 prévu le 28 Avril 2021 à 12 heures publié dans les journaux – Libération N° : 9279 parue le 30/03/2021 page 27 et Al Haraka N° : 10136 parue le 30/03/2021 page 12 relatif aux : **Construction du réseau d'égouts au quartier el Youssi complétement** est annulé à cause de la non publication de rectification de la qualification exigée de la classe 5, Secteur C au portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

N°3388/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Bulletin météo
07.20 : Maalim wa dilal Ep2
08.20 : Chouk Sedra Ep33
09.10 : Al Massira Koranya
09.45 : Hadit Assaim
09.55 : Dar Lghazlane Saison 2 Ep 9
10.30 : Serba Ep 13
11.05 : Telefilm Oustad
12.45 : Babou Aala babi Ep17
12.50 : Babou Aala babi Ep18
13.00 : JT en Français
13.20 : JT en Espagnol
13.50 : Zouaji Mouhal Ep2
14.09 : Derb Ep 24
14.50 : Rass Lamhanya Ep3
15.25 : Moumou Anya Ep3
16.00 : JT Addahira
16.25 : JT en Amazigh
16.50 : Dourous Hassania
17.50 : Al Madih Moutarab Ep2
18.00 : Souhlifa Saison 2
18.05 : Souhlifa Saison 2
18.10 : Nhar Mabrouk Ep 2
18.30 : Ahlam City Ep2
19.03 : Adhan Al Maghreb + Douaa
19.15 : Ness Ness Ep2
19.30 : Dar lahna Ep2
20.10 : Bnat Lassas Ep2
21.15 : JT Principal
22.15 : Lmadi la yamout saison 2 Ep 2
22.45 : Salef Aadra ep1
23.45 : Haya Aala Falah
00.45 : Dernier bulletin d'information
01.05 : Dayer El Buzz Ep1
02.00 : Dar lahna ep2
02.30 : Yakout wa Aanbar Ep2
03.25 : Al madih wa samaa
04.05 : Al Massira Koranya
04.40 : Dar Lghazlane Saison 2 Ep 9
05.15 : Al madih wa samaa
05.55 : Maalim wa dilal Ep 2
07.00 : Lecture du Saint Coran

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha
06:45:00 : FEUILLETON : AL WA3D
07:25:00 : SERIE : Rommana wa bartal : al fahma
08:15:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
09:00:00 : FEUILLETON : HDI-DANE F GUELIZ
10:20:00 : TELEFILM : ADDAR AL MACHROUKA
11:45:00 : MAGAZINE : NSAW-LOU TBIB
11:50:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
12:05:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
12:20:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
13:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
14:00:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
14:10:00 : MAGAZINE : Addine wa annass
14:20:00 : FEUILLETON : FADILA
15:30:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
16:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
16:25:00 : MAGAZINE : NSAW-LOU TBIB
16:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
16:40:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
16:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
17:10:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha

17:55:00 : MAGAZINE : AHLA PATISSERIE
18:05:00 : FEUILLETON : AL WA3D
19:00:00 : RELIGIEUX : Appel à la prière
19:10:00 : MAGAZINE : MCHITI FIHA
19:35:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA
20:10:00 : SERIE : LCOLOC
20:15:00 : MAGAZINE : FINE GHADI
20:25:00 : SERIE : FED TV
20:35:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
21:05:00 : SERIE : CHAHID QABLA AL 7ADF
21:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
21:30:00 : INFORMATION : ECO NEWS
21:40:00 : BULLETIN METEO
21:45:00 : INFORMATION : INFO SOIR
22:10:00 : SERIE : QISSARIYAT OUFELLA
22:45:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
23:40:00 : FEUILLETON : HDI-DANE & BENT AL HARRAZ
00:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
00:35:00 : INFORMATION : ECO NEWS
00:40:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
00:50:00 : TELEFILM : Al makroum
02:30:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
03:40:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
04:20:00 : FEUILLETON : Doumou3 arrijal

05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat 1 akhbar»
10h00 Matinales Infos (rediff.)
11h05 Emission « Hyati»
12h05 Emission « Eco Débat »
13h00 « Madar l akhbar »
15h05 Emission «Moutir lil jadal»
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « On S'dit Tout »
18h05 Emission « Binatna »
19h00 Soir Info : informations en français
20h00 « Ghorfat l akhbar »
21h35 « Mina lqahira »
22h05 Emission «FBM Imowajaha»
23h00 « Soir Infos ar»
23h35 « Mina Lqahira
00h05 « Débrief Rabat»

DJ Black Coffee, vétéran sud-africain des platines et toujours superstar

Portrait



Ca m'a poussé à en vouloir plus, à comprendre que je devais travailler deux fois, cinq fois plus que n'importe qui (Fenêtre)

La pandémie mondiale de Covid-19 a mis une sourdine sur la scène musicale, mais le pionnier sud-africain de la house, le DJ et producteur Black Coffee, en a profité pour sortir un nouvel album avec une série impressionnante de collaborations.

Avec des invités comme Pharrell Williams, David Guetta, Diplo ou encore Usher, son disque "Subconsciously" est sorti en février, quelques semaines avant son 45e anniversaire.

"Chaque artiste qui est là met en lumière une certaine facette de mon éventail musical", déclare à l'AFP celui qui a forgé son identité en mixant quasi exclusivement des sonorités sud-africaines.

L'icône de l'afro house cumule une vingtaine d'années de carrière derrière les platines, le bras gauche implacablement rangé le long du corps après un accident qui l'a paralysé d'une main à 13 ans, alors qu'il fêtait la libération de Nelson Mandela.

"Ça m'a poussé à en vouloir plus, à comprendre que je devais travailler

deux fois, cinq fois plus que n'importe qui", dit l'artiste aux allures de garçon sage, lunettes rectangulaires noires, toujours impeccable.

Gamin des townships devenu star mondiale de la house, Nkosinathi Maphumulo, de son vrai nom, navigue aussi entre création de sa propre plateforme de musique en streaming, philanthropie, cognac et flots de champagnes hors de prix.

Incarnation d'une jeunesse propulsée dans l'après-apartheid, assoiffée de fête, de succès, de gros bijoux et d'alcools chers, il a attiré pour son concert d'anniversaire à Johannesburg un public sélect, débarqué en voitures de sport et en costume deux pièces wax extravagants.

Enormes bouées flamant rose, fauteuils moelleux autour de la piscine, cigares et écran géant... Quelques centaines de privilégiés étaient de la partie dans un club branché des quartiers nord, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Né en 1976 dans le township d'Umlazi, dans le Kwazulu Natal (nord-est), Black Coffee a ensuite grandi avec sa grand-mère à Mthatha, capitale du Transkei, un bantoustan réservé aux Noirs sous l'apartheid.

C'est là qu'il a entendu ses premiers sons, sortis des sound systems des townships, dans un pays où la house est presque une religion et s'écoute forcément fort.

Inscrit à la chorale de son lycée, il étudie le jazz à la fac et commence à prendre la musique au sérieux. "J'ai su que je devais faire carrière, ça a été le moment décisif, tout ce que j'ai fait ensuite a commencé là", retrace-t-il.

Faute d'argent, il abandonne ses études et forme en 1997 avec deux autres étudiants en musique, un groupe d'afro-pop baptisé SHANA, acronyme de "Simply Hot and Naturally". Trois albums suivront avant une carrière solo.

En 2005, il enregistre un remix du tube "Stimela" de l'emblématique trompettiste de jazz sud-africain Hugh Masekela. Avec ce titre engagé qui évoque les travailleurs d'Afrique australe emmenés en train à Johannesburg pour aller à la mine, il marque un coup.

La même année, il sort un album éponyme sous son propre label "Soulistic", qui le met sur orbite.

Premier artiste sud-africain à remporter un BET Award en 2016, qui sacre une carrière internationale,

il est salué par l'ancien président sud-africain Jacob Zuma comme une "exportation de premier choix".

Ensuite s'enchaînent les dates, d'Ibiza aux Etats-Unis en passant par le Rex à Paris. Et les disques, qui gardent toujours une touche sud-africaine.

Mais c'est dans son pays que germent les critiques. Plusieurs artistes locaux quittent le label de la star devenue internationale, reprochant au producteur de faire avancer sa carrière en entravant les leurs ...

Pourtant, Black Coffee travaille son image. En 2011, il crée la Black Coffee Foundation, en faveur de ceux avec un handicap. La même année, il se marie avec l'actrice sud-africaine Enhle Mbali Mlotshwa, avec qui il a deux fils.

Leur séparation en 2019 et leurs batailles devant les tribunaux font les unes des tabloïds, alimentés par des accusations d'abus.

"Il vient d'un milieu modeste mais regardez où il en est. Il nous montre que tout est possible", s'ébahit auprès de l'AFP un fan, Mandisa Mhlungu, venu du Kwazulu Natal pour les 45 ans de l'idole d'une génération.

Sport

Paris et Chelsea perdent mais passent



Paris au bout de la souffrance! Même battu 1-0 par le Bayern Munich mardi, le PSG s'est qualifié pour les demi-finales de Ligue des champions pour la deuxième année d'affilée après l'exploit de l'aller (3-2). Même scénario pour Chelsea, battu par Porto (1-0) mais qualifié. Quelle abnégation!

Dans un quart retour devenu irrespirable, les Parisiens ont évité de revivre les désillusions du passé en venant à bout des Bavarois, leurs bourreaux lors de la finale 2020 (1-0), malgré l'ouverture du score de l'ancien Parisien Eric Maxim Choupo-Moting qui a placé le Bayern à un petit but de la qualification pendant près d'une heure. Mais après avoir effacé en huitièmes le spectre de la "remontada" de 2017 en éliminant Barcelone, les Parisiens ont fait

un sort à l'ascendant psychologique des champions d'Europe en titre, probablement la meilleure équipe du moment. "On est vraiment une équipe", a savouré Neymar au micro de RMC Sport. "Le plus important c'est qu'on soit qualifié. On est en demi-finales et maintenant on vise plus grand."

De retour dans le dernier carré, les Parisiens défieront fin avril et début mai Manchester City, ou bien Dortmund, qui devaient s'affronter hier (aller: 2-1). Pour décrocher la troisième demi-finale de C1 de son histoire après 1995 et 2020, Paris a dû préserver mardi l'avantage chèrement acquis à l'aller la semaine dernière, et notamment ses trois buts inscrits à l'extérieur qui ont compté double. Le scénario a été haletant, avec des ratés offensifs incroyables de l'intenable Neymar en première période, puis

une fin de match à trembler sur toutes les offensives munichoises et à souffler sur les interventions cruciales du gardien Keylor Navas. Mais l'essentiel est là: Paris tient sa place dans le dernier carré, où le club champion de France fera figure d'épouvantail pour la victoire finale.

"On est une grande équipe, aujourd'hui, avec tout le respect pour les autres, on est là avec eux", a lancé le président parisien Nasser Al-Khelaïfi sur RMC Sport. Surtout si le PSG montre son visage de la première période mardi, où il a mis au supplice le Bayern... sans concrétiser, comme un miroir inversé du match aller. Il faut dire que Kylian Mbappé, Neymar et Angel Di Maria, virevoltants, ont fait mal à chaque accélération. Mais "Ney" a buté sur l'impeccable gardien Manuel Neuer (9e, 28e) et le Brésilien, pourtant dans un

grand soir, a manqué de réussite sur plusieurs tentatives brûlantes repoussées par les poteaux (34e, 39e) ou la transversale (37e). Et que dire de son accélération plein axe, conclue en bout d'action par une passe de Di Maria que Neymar, en se jetant, ne parvient pas à reprendre devant la cage vide (53e). Cela aurait pu coûter cher à Paris quand le Bayern, cette fois, s'est montré réaliste: déjà buteur à l'aller, l'ancien Parisien Eric Maxim Choupo-Moting a catapulté au fond un ballon mal repoussé par le portier Keylor Navas (40e). Ce dernier, encore déterminant, a dû s'employer (40e, 44e, 45e+2, 60e), symbole d'une équipe en souffrance. Et puisqu'il fallait souffrir, même Mbappé est revenu défendre avec acharnement, jusqu'à la libération finale: une défaite synonyme de qualification et de rêve européen toujours vivant pour le Paris SG.

Et voilà Chelsea dans le dernier carré de la Ligue des champions, sept ans après sa dernière apparition à ce stade! Les Blues de Thomas Tuchel avaient sans doute fait le plus dur à l'aller avec une victoire 2-0, mais ils ont eu le mérite de gérer sans trop trembler le match retour, malgré la victoire 1-0 de Porto et l'extraordinaire retourné de Mehdi Taremi en fin de rencontre (90+3). Chelsea a résisté, Chelsea a serré les dents et Chelsea revient dans le grand monde, où il retrouvera en demi-finales (27-28 avril et 4-5 mai) le vainqueur de la confrontation entre Liverpool et le Real Madrid (aller: 1-3). Avec dans la tête le rêve d'une nouvelle finale, le 29 mai à Istanbul: ce serait la première pour Chelsea depuis son sacre en 2012 et la deuxième d'affilée pour Tuchel, finaliste avec le PSG l'été dernier.

Neymar se dit "plus heureux qu'avant" à Paris



Neymar, artisan de la qualification parisienne pour les demi-finales de Ligue des champions, a estimé se sentir "plus heureux qu'avant" au PSG, qui espère le voir prolonger son contrat finissant en 2022. "Pour moi, il n'y a pas de discussion. Il est évident que je me sens très à l'aise, comme à la maison, ici au Paris Saint-Germain", a-t-il lancé au micro de TNT Sports Brésil après la rencontre. Transféré de Barcelone en grande pompe en 2017 pour 222 M EUR, devenu au passage le joueur le plus onéreux de l'histoire, Neymar a été soupçonné d'envisager un retour en Catalogne, notamment à l'été 2019. Mais il a par la suite atteint la finale de la Ligue des champions en 2020, perdue 1-0 face au

Bayern, et envisage désormais de prolonger son bail au PSG, alors que le directeur sportif parisien Leonardo jugeait en février qu'un nouveau contrat était "en bonne voie". "Je me sens plus heureux qu'avant", a insisté Neymar. Ces propos font échos à ceux tenus quelques minutes auparavant par son président Nasser Al-Khelaïfi, qui espère toujours prolonger ses deux superstars Neymar et Kylian Mbappé, également en fin de contrat en 2022. "Kylian et Neymar n'ont pas d'excuses pour partir, parce qu'on a tout pour gagner maintenant la Ligue des champions ici. On est une grande équipe, aujourd'hui", a lancé le dirigeant qatarien dans un sourire, au micro de la chaîne française RMC Sport.

Interrogé par TNT Sports sur ce que représentait pour lui cette qualification, Neymar a assuré que ce n'était pas un message envoyé par Paris aux autres puissances du football européen. "Je crois que le message, nous l'avions envoyé l'an dernier, en atteignant la finale. Nous avions fait un bon match face au Bayern qui était alors, selon moi, la meilleure équipe du tournoi", a-t-il analysé. "Mais cette année, je n'ai pas vu cela. J'avais même dit à mes équipiers pendant le tirage que je voulais tomber sur le Bayern. Eux me disaient de ne pas dire ça, de rester sérieux, et nous avons tiré le Bayern. Nous avons besoin de nous prouver à nous-mêmes que nous pouvions (les battre) et nous l'avons fait", a-t-il savouré.

WAC-MCO en prologue de la 12^{ème} manche de la Botola Pro D1

Une belle affiche en perspective



Le bal de la 12^{ème} journée de la Botola Pro D1 «Inw» de football s'ouvrira ce soir à partir de 22 heures par la confrontation au sommet qui opposera, au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, le Wydad au Mouloudia d'Oujda.

Une belle affiche entre des Casablancas leaders qui cumulent, après Onze manches, 25 unités au compteur et qui aspirent à se rapprocher de la barre des 30 points sachant que le club compte un match en retard contre la RSB, programmé le 2 mai prochain et des Oujdis qui carbutent actuellement.

La mission des Rouge et Blanc ne sera pas une mince affaire devant une équipe de l'Oriental, bien en place et qui, depuis l'arrivée de l'entraîneur français Bernard Ca-

soni, se trouve sur une courbe ascendante, en témoigne son classement en haut du tableau en étant cinquième avec 11 points.

Tous les ingrédients sont réunis donc pour que cette opposition soit de bonne facture, avec un léger avantage pour les locaux qui ont à cœur d'aligner une neuvième victoire depuis l'entame de l'exercice.

Cette journée devra se poursuivre vendredi par la programmation de deux autres rencontres qui ne manqueront point d'intérêt. Le Moghreb de Tétouan, qui alterne le bon et le moins bon, accueillera la Raja sous la conduite de son nouvel entraîneur le Tunisien Lassad Chabi, qui a signé jusqu'à la fin de la saison avec la possibilité de prolonger son contrat si les bons résultats suivent.

Toujours vendredi, la RSB, qui peine à se relancer, sera attendue à Agadir pour se mesurer à un Hassania pas du tout prêt à lâcher du lest. Samedi, l'OCS et le FUS, deux formations qui se positionnent dans le ventre mou du classement, affronteront respectivement le RCOZ et la RCAZ, deux équipes qui ferment la marche.

En ce qui concerne les rencontres dominicales, le Youssoufia de Berrechid aura fort à faire face à l'ASFAR, auteur de résultats probants dernièrement, le MAS, mal en point, donnera la réplique au SCCM, qui vient de renouer avec la victoire, et le DHJ, qui collectionne les contre-performances, croisera le fer avec l'IRT, adversaire outillé pour regagner le bercail sans le moindre dégat.

Mohamed Bouarab

Tournoi feu Abdelhak Doghmi de tennis de table

Victoire de Soufiane Harb

Le joueur Soufiane Harb du Stade Marocain a remporté la première édition du tournoi feu Abdelhak Doghmi de tennis de table, organisée par la Fédération Royale marocaine de cette discipline dimanche à Rabat.

Ainsi, Soufiane Harb a remporté le titre après sa victoire en finale devant Abdellatif Adehri du Wydad de Casablanca sur le score de 3 sets à 1.

Adehri avait battu en demi-finale Karim El Mehdi du club Al Akssa de Kénitra (3-0), alors que la troisième place est revenue à Abdellah El Khomssi du club Ain Aouda, vainqueur de Majid Bouchaanine du Stade Marocain (3-2) et Stéphane Rodric, également du Stade Marocain, qui a battu Samir Ghozri du Kawkab de Marrakech (3-1).

Côté minimes (garçons), la première place a été décrochée par Othmane Chaouki du Wydad de Casablanca, devant Hamza Lekoui de l'Union Touarga et Mohammed El Moussaoui (Tahadi Atlas Khenifra) et Ayoub El Maataoui (Wdyad de Casablanca). Chez les filles, Meriem Berrad du club Zenata Chellal est montée sur la plus haute marche du podium devant Yasmine Mama de l'Union Touarga, Fatima Zahra Chbili du Raja de Casablanca et Houda Ben Abdellah de Zenata Chalalal. Cette manifestation sportive a été marquée par la participation de 100 joueurs dans les catégories seniors et minimes (garçons et filles).

Ce tournoi, qui s'inscrit dans le programme national du Comité national olympique marocain (JIL 24 et 28), est l'occasion de s'arrêter sur le niveau de préparation des participants à ce trophée, d'élargir la base des pratiquants et de contribuer au développement de cette discipline chez les différentes catégories, a indiqué le président de la Fédération Royale marocaine de tennis de table, Mokid El Hajji.

Cet événement sportif, commémorant le 40^{ème} anniversaire de la disparition d'Abdelhak Doghmi, un des pionniers du tennis de table marocain, a permis également de dénicher des talents en herbe en prévision des prochaines échéances nationales et internationales, a-t-il ajouté dans une déclaration à la MAP, faisant savoir que la prochaine édition fera partie des tournois organisés par la Fédération internationale de tennis de table.

Au terme de ce tournoi, marqué par la présence de plusieurs acteurs, personnalités sportives et amis de feu Abdelhak Doghmi, des médailles et des coupes ont été remises aux différents vainqueurs.

Inquiétudes sanitaires au Japon à 100 jours des JO de Tokyo

Une étape du relais de la flamme olympique annulée, mise en garde inquiétante d'un responsable médical: à 100 jours exactement du coup d'envoi des Jeux de Tokyo, la pandémie de coronavirus jette une ombre sur le déroulement de la quinzaine olympique, déjà reportée d'un an et prévue cet été.

Le gouverneur du département d'Ehime, sur l'île japonaise de Shikoku (ouest), a annoncé mercredi que le relais de la flamme ne passerait pas par la ville de Matsuyama, sa capitale, à cause de la "pression extrême" que subit actuellement le système hospitalier local. Le Comité d'organisation Tokyo-2020 a précisé ensuite qu'il y aura une cérémonie fermée au public dans un parc.

Une semaine plus tôt, l'événement avait été jugé indésirable sur la voie publique dans un autre département, celui d'Osaka, où il avait également finalement eu lieu à l'intérieur d'un parc interdit aux specta-

teurs.

Ce nouveau revers, au moment précis où le Japon marque le cap des 100 jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux le 23 juillet prochain, vient encore compliquer la tâche des organisateurs, confrontés à des doutes persistants quant à la possibilité de tenir ces JO en toute sécurité.

Quelques heures plus tôt, le président de l'Association médicale de Tokyo, Haruo Ozaki, avait jugé qu'il serait "difficile d'organiser les Jeux olympiques dans leur forme actuelle avec des athlètes venant de tous les pays, si les cas d'infection continuent d'augmenter".

"J'aimerais vraiment que les organisateurs présentent des mesures concrètes" pour éviter l'augmentation des infections et demander la coopération de tous pour le bien des sportifs, a-t-il ajouté.

Du côté des instances olympiques, le message ne varie pas cependant. L'hypothèse de

l'annulation n'est "certainement pas" sur la table, a martelé mercredi le vice-président du Comité international olympique (CIO), John Coates.

"Les Jeux de Tokyo seront la lumière au bout du tunnel" de la pandémie, a-t-il affirmé à la presse.

Les organisateurs des Jeux ont publié des "manuels" énumérant les strictes mesures antivirales qui seront mises à jour ce mois-ci, dans l'espoir d'apaiser les craintes d'un public japonais encore largement opposé aux JO, déjà reportés d'un an en raison de la pandémie, une première en temps de paix.

Au cours d'une cérémonie sans faste mercredi matin à Tokyo pour marquer les 100 jours, la gouverneure de la capitale Yuriko Koike a exprimé son impatience de voir des "Jeux magnifiques" avec "tous les athlètes, du Japon et de l'étranger, qui se sont entraînés très dur".

Evoquant le "grand combat de l'humanité contre l'ennemi invisible" de la pandémie, elle a fait le vœu

d'un événement qui "restera dans les cœurs".

Une statue des mascottes de Tokyo-2020 a été présentée devant la mairie de la capitale, tandis que des anneaux olympiques géants étaient simultanément dévoilés sur une montagne à une cinquantaine de kilomètres de là, lors d'une cérémonie enveloppée par le brouillard.

L'optimisme des organisateurs s'appuie sur plusieurs nouvelles positives, comme les programmes de vaccination qui sont en cours dans de nombreux pays, certaines équipes olympiques ayant déjà été vaccinées.

Le Japon n'exige pas que les participants aux JO soient vaccinés, mais le CIO encourage les vaccinations et a obtenu des doses fabriquées en Chine pour les athlètes de pays n'y ayant pas accès.

Au Japon, les manifestations sportives se poursuivent, avec un nombre de spectateurs limité, et les supporters suivent déjà les règles qui seront appliquées aux Jeux cet été,

notamment l'interdiction d'acclamer.

La décision de la Corée du Nord de ne pas participer aux JO de Tokyo en raison du virus n'a pas eu d'effet boule de neige, les sportifs semblant pour la plupart impatients de retrouver la scène internationale.

Au Japon, la nageuse Rikako Ikee a par ailleurs suscité l'engouement en gagnant une place dans l'équipe de relais olympique, deux ans seulement après un diagnostic de leucémie.

Parmi la population, les opinions sont partagées. "Le rôle du gouvernement est de protéger les vies des gens. Je pense que les Jeux olympiques devraient être annulés", a déclaré à l'AFP Midori Hinamoto, une habitante de la capitale âgée de 65 ans.

Mais pour Kenzo Tanaka, 27 ans, "dans cette période sombre, n'importe quelle nouvelle positive, comme une médaille d'or, ou quelque chose qui nous donne de l'énergie, sera apprécié".